

----Modèle d'avenant ACV 2023-2026

AVENANT

**A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE
(ACV) – OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE**

DE POINTE-A-PITRE

ENTRE

- La Commune de Pointe-à-Pitre représentée par son maire M. Harry DURIMEL ;
- La Communauté d'agglomération de Cap Excellence représentée par son président M. Eric JALTON.

d'une part,

ET

ci-après, les « **Partenaires** financeurs »

L'Etat représenté par le préfet de Région M. Xavier LEFORT,

La Banque des Territoires représentée par son directeur régional Antilles-Guyane M. Christophe LAURENT,

Le groupe Action Logement représenté par son président du comité territorial Guadeloupe M. Jacques FAYEL,

L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par le préfet de Région M. Xavier LEFORT,

le Conseil régional Guadeloupe, représenté par son président M. Ary CHALUS,

le Conseil départemental Guadeloupe, représenté par M. Guy LOSBAR.

d'autre part,

AINSI QUE

Annexe 1. Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2022

Annexe 2. Liste des détails des fiche-actions qui composent le plan d'actions

Annexe 3. Périmètre d'intervention des projets



Ville de Pointe-à-Pitre

Le présent document fixe le cadre pour le déploiement du programme Action cœur de ville pour la ville de Pointe-à-Pitre, pour la période 2023-2026. Il se substitue à l'avenant de projet établi pour la période 2018-2022, dont il établit le bilan.

Depuis son lancement en 2018, le programme Action cœur de ville porte l'objectif de mettre habitants, commerces, services et activités dans les centres-villes, à lutter contre l'étalement urbain, à mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique et à « rebâtir » une ville plus naturelle et résiliente. La prolongation du programme pour la période 2023-2026 souhaite renforcer l'action menée par les villes en réponse aux défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique.

Sur chacun des territoires du programme, le plan d'action Action Cœur de ville, au-delà de sa dimension intégratrice de différentes démarches et dispositifs à l'échelle locale, est l'occasion, en cohérence avec les objectifs du programme, d'œuvrer à un aménagement exemplaire du territoire, fondé sur le renforcement de l'attractivité de la ville-centre et son impact territorial. L'ambition est de faire des villes Action cœur de ville des territoires exemplaires en matière de sobriété foncière.

Les acteurs locaux, engagés dans le programme ACV, s'attacheront, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets, à conduire une politique vertueuse du point de vue de l'environnement, et qui participe au rééquilibrage des dynamiques d'urbanisation entre le centre-ville et sa périphérie. Les efforts conduits par la ville et l'EPCI, à travers notamment des actions de renouvellement et de recyclage urbains, participeront à la maîtrise de la consommation foncière. Le territoire s'engage à limiter l'effet de concurrence produit par le développement de lotissements pavillonnaires et l'implantation de surfaces commerciales en périphérie.

Cette démarche devra encourager la reconquête des friches, l'occupation des locaux vacants, et analysera le risque concurrentiel que la création de toute nouvelle zone commerciale pourrait porter au commerce de centre-ville dans une approche cohérente avec les dispositions stipulées par la loi Climat et Résilience.

Article 1. Engagement général des parties

La signature du présent document confirme l'engagement de la ville de Pointe-à-Pitre et de l'EPCI Cap Excellence à poursuivre le déploiement du programme Action Cœur de Ville (ACV) engagé depuis 2018 et à répondre, dans son plan d'action, aux grandes orientations prioritaires définies au niveau national.

D'ailleurs par lettre du 27/04/2023, le maire de Pointe-à-Pitre a affirmé l'engagement de la Ville dans ce programme qui constitue un des leviers activés afin d'atteindre des objectifs en termes de revitalisation du centre-ville, d'amélioration des conditions de vie, et de diversification de l'offre de logements.

La signature du présent avenant confirme également l'engagement des partenaires financiers du programme – Etat, Action Logement, ANAH, Banque des Territoires – à accompagner et soutenir financièrement les collectivités signataires dans la mise en œuvre du projet de redynamisation territoriale décrit par la suite.

L'Etat mobilisera particulièrement le Fonds Vert et les dotations de soutien à l'investissement local, l'ANAH mobilisera ses financements dédiés aux travaux et à l'ingénierie dans le cadre des interventions sur l'habitat en centres anciens.

Action Logement mobilisera ses dispositifs respectifs, spécifiquement dédiés au programme ACV.

Partenaire du programme Action Cœur de Ville depuis son origine, la Banque des Territoires poursuivra son engagement en faveur des projets dans les villes bénéficiaires par la mobilisation de moyens en ingénierie et par l'apport de financements (prêts et investissements) et leur sécurisation (consignations).

La Banque des Territoires a souhaité que la prolongation du programme sur la période 2023-2026 soit priorisée vers la concrétisation des projets et la prise en compte des nouveaux enjeux auxquels sont confrontées les villes moyennes : la transformation écologique, le développement économique et commercial, les mutations démographiques.

Elle élargit son intervention à celles des centralités complémentaires au centre-ville : quartiers de gare et entrées de ville.

Elle veille également à accompagner le renforcement du potentiel d'innovation des villes moyennes, pour faire face à de nouveaux défis et être aux rendez-vous de la transition numérique et de la participation citoyenne.

La Banque des Territoires mobilise ses moyens dans des conditions inchangées pour éviter toute rupture dans le déploiement des projets locaux. Elle les complète par un accompagnement renforcé des projets portant sur les thématiques de la sobriété foncière, la nature en ville, les entrées de ville et les quartiers de gare pouvant conduire à un accompagnement pluriannuel dans une démarche de sites pilotes. Les crédits d'ingénieries et les prêts de la Caisse des Dépôts sont soumis à la validation de ses comités internes.

L'avenant couvre la période 2023-2026.

Article 2. : Mise en place d'une gouvernance locale du programme Action cœur de ville

La ville de Pointe-à-Pitre s'engage à mettre en place la gouvernance locale adéquate pour conduire le projet Action Coeur de Ville en cohérence avec les priorités fixées au niveau national pour la période 2023-2026.

Dans ce but, une direction de projet ACV pilotée par la communauté d'agglomération Cap Excellence est identifiée, dont la mission principale est le suivi du déploiement du programme. La direction de projet a une capacité d'animation des différents services impliqués dans le projet ACV.

Elle organise le comité de projet local, au minimum deux fois par an, qui réunit, sous la présidence du président de l'intercommunalité, en lien avec le maire, les élus de la commune et de l'intercommunalité, les services de la collectivité impliqués dans le dispositif opérationnel, le préfet de département ou son représentant, qui représente l'Anah, ainsi que les représentants désignés par les financeurs (Banque des Territoires, Action Logement). Y sont également invités les services déconcentrés de l'Etat et les partenaires locaux associés à la réalisation du projet ACV.

Les réunions du comité de projet local coordonnées par Cap Excellence sont préparées en comité technique local qui réunit les membres du comité de projet local à un niveau technique. Ce dernier est piloté par la Ville de Pointe-à-Pitre.

Contact de la cheffe de projet ACV : Mme. Kathy LOUIS-THERESE / Direction Développement du Territoire – Ville de Pointe-à-Pitre (kathy.louis-therese@ville-pointeapitre.fr – 06.90.63.89.36)

Article 3. Suivi du déploiement du programme Action cœur de ville

La ville de Pointe-à-Pitre s'engage à participer aux démarches mises en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) pour suivre et valoriser le déploiement du programme : synthèses semestrielles réalisées aux niveau national et régional ; publications sur support digital et support traditionnel ; interventions lors de colloques et événements nationaux et régionaux ; permanence mensuel ; vidéos d'information...

Dans ce but, la ville de Pointe-à-Pitre réalise un suivi régulier et précis du déploiement du programme à son échelle.

Une fois le plan d'action validé en comité de projet local et approuvé en comité régional des financeurs, la ville complète par ailleurs le tableau collaboratif mis en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) sur la plateforme de recensement des plans d'action ACV, qui couvre à la fois la période 2018-2022 et la période 2023-2026. Ce tableau est mis à jour minima une fois par semestre, dès lors qu'une fiche action a été validée par les partenaires qui la pilotent, la financent ou la cofinancent et intégrée à l'avenant ACV.

Ce tableau collaboratif permet d'agréger au niveau national des informations sur les actions programmées localement ; il n'a pas de valeur contractuelle pour l'engagement financier de l'Etat et des partenaires. Il permet d'avoir une vision nationale sur les types d'actions prévues par axe du programme.

Article 4. Définition des secteurs d'intervention pour la période 2023-2026

Les périmètres d'action du programme Action cœur de ville pour la période 2023-2026 définis dans cet article se substituent aux périmètres d'action définis dans l'avenant de projet 2018-2022. Pour rappel, le périmètre ACV se confond avec le périmètre ORT.

4.1. Liste des secteurs d'intervention :

La Ville souhaite procéder à l'élargissement du secteur d'intervention existant dans le cadre de l'avenant 2023-2026. Il s'agit en effet d'une étape stratégique capitale pour dynamiser et renforcer l'impact d'ACV sur la revitalisation de la Ville.

Cette expansion du périmètre d'action s'accompagne en effet de justifications qui mettent en évidence la nécessité d'élargissement :

- **Cohérence d'intervention dans les quartiers** : une meilleure synergie des efforts avec les projets de Rénovation Urbaine de CAP Excellence (RUCAP) et les projets situés en centre-ville, particulièrement les secteurs Chanzy « élargi », Bergevin et Hôtel de Ville (Les Lauriers)
- **Revitalisation globale** : une intégration des quartiers souffrant des friches urbaines et tertiaires comme au quartier de l'Hôtel de Ville. Près de dix friches ont été recensées : tour Secid, bâtiment de la Banque Nationale de Paris (BNP), l'ex immeuble de la Caisse d'Allocation Familiale et de la Caisse Générale de Sécurité Sociale, l'ancienne pharmacie des Cités Unies, l'ex immeuble de La Poste, le Centre d'Echanges Ruddy Nithila, le Centre des Arts et de la Culture, l'ancien bâtiment de l'INSEE..

En agissant aussi sur ce quartier, cela encouragera le développement de nouvelles activités économiques et la diversification des services.

- **Amplification des bénéfices** : en touchant un plus grand nombre de quartiers et d'habitants, cela entrainera un effet amplifié positif sur l'économie locale, la cohésion sociale et la qualité du cadre de vie.

De plus, l'extension du périmètre d'intervention d'ACV vers de nouveaux quartiers offrira de nouvelles opportunités aux porteurs de projet, notamment un accès à des aides techniques et des financements, une meilleure visibilité, et des opportunités de partenariat.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Abords du coeur de ville

L'intégration de ces secteurs au périmètre ACV souligne la volonté de la Ville d'affirmer la cohérence de son action pour revitaliser la ville et particulièrement le cœur de ville et des abords. L'objectif étant de maintenir et de dynamiser les commerces en centre-ville tout en faisant la liaison avec le nouveau secteur qui interviendra en complémentarité.



Extension du périmètre ACV

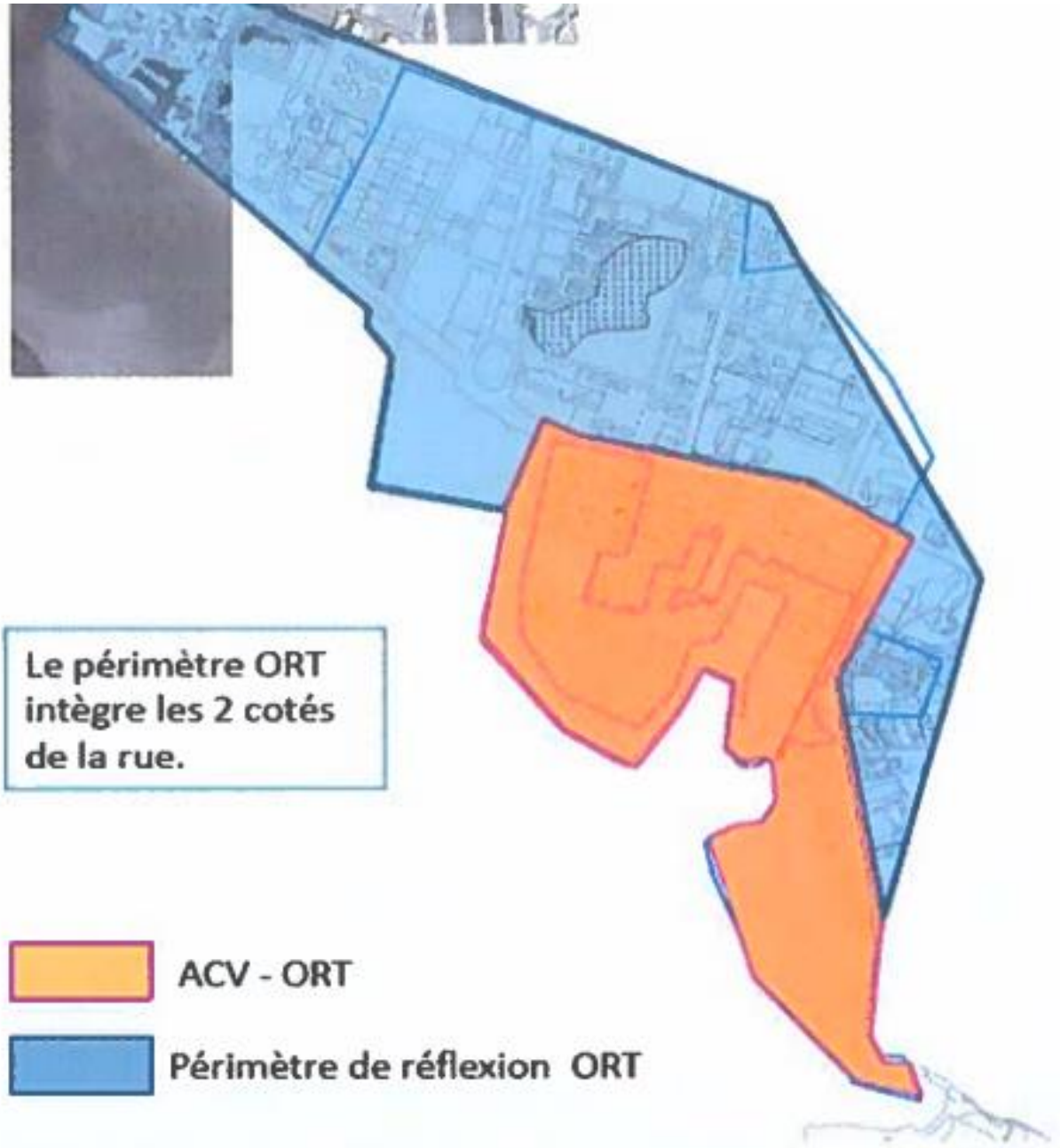
De manière opérationnelle, ce nouveau périmètre d'actions est en étroite cohérence avec les grandes orientations stratégiques de la ville :

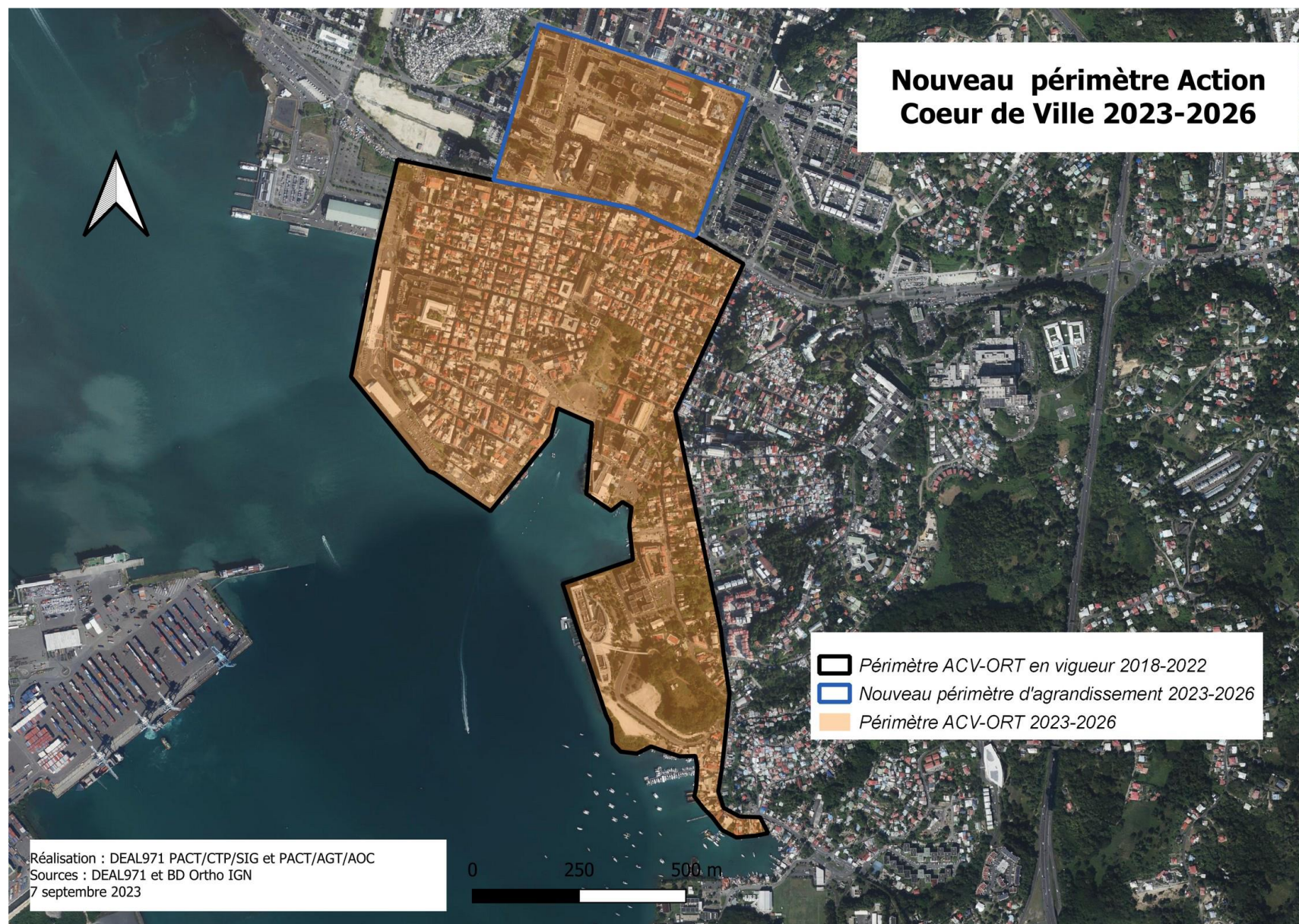
- Orientation 1 : Stratégie de repeuplement et offre d'un parcours résidentiel ascendant
- Orientation 2 : Développement économique et attractivité de la Ville
- Orientation 3 : Développement durable et qualité environnementale

Aussi, cela répond aux objectifs suivants, définis dans le cadre national du programme ACV 2023-2026, à savoir : améliorer la qualité architecturale, urbaine et paysagère, protéger le commerce du centre-ville, anticiper les évolutions du secteur commercial et les modes de consommation.

Au final, dans une volonté de continuité et de renforcement des actions, le nouveau périmètre réunira à la fois les projets en cours issus d'ACV 2018-2022 et les nouveaux projets ACV 2023-2026.

Périmètre ACV 2018-2023





4.2 Identification de chacun des secteurs d'intervention

Le périmètre des secteurs d'intervention est précisé en annexe 3.

Article 5. Modification de la convention d'Opération de revitalisation du territoire

Le présent avenant vaut avenant modificatif de la convention d'Opération de revitalisation du territoire signée par la ville de Pointe-à-Pitre et l'intercommunalité de Cap Excellence.

Pour rappel, la convention Opération de Revitalisation du Territoire signée en mars 2021 intègre la convention ACV de la Ville qui a été signée en septembre 2018. C'est pourquoi, les périmètres ACV 2023-2026 constituent des secteurs d'intervention de l'ORT.

Le cas échéant, le présent avenant, au-delà de la commune signataire et de l'EPCI, doit faire l'objet d'une délibération des communes supplémentaires déjà individuellement signataires de l'ORT en cours de validité. Il est approuvé en comité de pilotage local puis en comité régional des financeurs ACV.

Une instruction du Gouvernement aux préfets confirme les modalités de cette modification.

A ce titre, les secteurs d'intervention comprenant des entrées de ville :

- Doivent être distincts des secteurs d'intervention comprenant des centres-villes où des mesures dérogatoires en matière d'autorisation d'exploitation commerciales s'appliquent ;
- Les entrées de villes ne peuvent pas être qualifiés de « centre-ville ». Ainsi, sauf exception, les secteurs d'intervention définis en entrée de ville et distincts du centre-ville ne peuvent pas être qualifiés de « secteurs d'intervention comprenant un centre-ville ».

Les financements et interventions mise en œuvre dans le cadre volet habitat de la convention d'ORT sont poursuivis selon les modalités de contractualisation définies entre la collectivité et l'Anah dans le cadre de la convention d'OPAH-RU.

La Ville continue le programme OPAH-RU. L'étude d'évaluation de l'OPAH-RU qui s'est achevée en mai 2023 a révélé les points forts et les points faibles de l'OPAH-RU précédente qui a eu lieu de février 2016 à avril 2022.

La prochaine étape consiste au lancement de l'étude opérationnelle, alimentée des préconisations de l'évaluation.

Article 6. Plan d'action prévisionnel global et détaillé pour la période 2023-2026

Pour rappel, la particularité du plan d'actions du programme ACV de la ville de Pointe-à-Pitre est la forte présence de projets du secteur privé.

En effet, l'intérêt des porteurs de projets privés dans le cadre d'ACV est significatif et a contribué fortement au succès global du projet de redynamisation du centre-ville. En s'engageant dans ACV, cela a créé un effet boule de neige positif qui a incité d'autres porteurs de projet d'investir à Pointe-à-Pitre. Un véritable écosystème favorable est de ce fait créé ainsi qu'un effet de confiance.



Centre-ville

Ils voient le potentiel commercial et économique du fait de la revitalisation des espaces publics, l'amélioration du cadre de vie. Aujourd'hui, Pointe-à-Pitre suscite l'intérêt des résidents, des touristes et d'autres investisseurs extérieurs. C'est pourquoi, de nouveaux projets seront à ajouter à la liste des actions en cours d'ACV 2018-2022.

En outre, pour la période 2023-2026, la Ville a plusieurs grandes ambitions :

- Renforcer les thématiques fondatrices du programme ACV pour continuer la revitalisation du centre-ville (habitat, commerces, mobilités, services, patrimoine...), la transition économique (amplifier l'action du programme pour le développement économique et les activités productives à l'échelle des territoires en associant les acteurs privés),
- Proposer des actions en faveur de la transition écologique,
- Elargir le programme vers de nouveaux quartiers aux abords du cœur de ville nécessitant un accompagnement.

D'ailleurs, les 17 projets livrés dans le cadre du dispositif ACV 2018-2022 seront conservés dans le nouveau dispositif, ACV 2023-2026. Ils pourront ainsi bénéficier de la légitimité associée au programme.

En effet, le maintien de l'inscription d'associations notamment dans le dispositif, permet d'ouvrir la porte à plusieurs opportunités d'aide et de financements pour des projets visant à revitaliser le cœur de ville : accès aux programmes de subvention, partenariat avec des institutions, promotion et visibilité.

6.1 Plan d'action global :

Ces différentes actions sont en parfaite cohérence avec les objectifs fixés dans les axes opérationnels pour ACV2.

Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat

Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Axe 3 – Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées

Axe 4 – Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager

Axe 5 – Constituer un socle de services dans chaque ville

Axe 6 – Favoriser le Développement durable et la qualité environnementale

60 projets sont à considérer dans le nouveau dispositif ACV 2023-2026, à savoir :

- 39 projets en cours,
- 8 projets en cours financés,
- 13 futurs projets.

Les 17 projets livrés dans l'ancien dispositif, feront l'objet d'une attention particulière pour le volet communication.

6.2 Calendrier général du projet

Date prévisionnelle : 2024-2026

Article 7. Objectifs et modalités d'évaluation des projets

La démarche d'évaluation sera en cohérence avec le déploiement des projets en fonction de l'objectif fixé : réaliser un suivi/évaluation en commençant dès le lancement des projets ou en cours de déploiement, réaliser une évaluation d'impact de la démarche en commençant à la fin du programme.

Il est à noter que la ville souhaite être accompagnée par un cabinet spécialisé en évaluation des politiques publiques.

7.1 Calendrier

Une évaluation de projet doit être structurée dans le temps. Trois grandes phases sont déterminées : phase de cadrage, phase de collecte, phase d'analyse.

Phase de cadrage : environ 2 mois

Il s'agit de définir les objectifs de l'évaluation, les besoins de connaissance que l'on cherche à acquérir, les indicateurs et les critères qui permettent de mesurer les effets des projets.

Le Comité d'évaluation se réunit pour la première fois pour lancer la démarche.

Phase de collecte : environ 6 mois

Il s'agit de la phase de récolte des données quantitatives et qualitatives. L'objectif est de renseigner les différents indicateurs définis qui permettent de mesurer les effets des projets.

Phase d'analyse : environ 2 à 3 mois

Il s'agit d'interpréter les différentes données collectées sous forme de livrable d'évaluation. Les indicateurs seront analysés et répondront aux questions évaluatives.

7.2 Méthode

L'outil méthodologique sera construit en amont et en associant l'ensemble des acteurs concernés par les projets évalués.

Pour ce faire, deux instances de gouvernance seront chargées de déployer l'évaluation :

- un comité d'évaluation locale, qui aura en charge le suivi de la démarche et la prise de décisions importante

Le comité d'évaluation locale se réunira à chaque phase de l'évaluation :

- *Au début et à la fin de la phase de cadrage ,*
 - *Au milieu du suivi et à la fin de la phase de collecte,*
 - *A la fin de la phase d'analyse.*
- et un comité technique pour travailler sur les données.

Les questions évaluatives guident toute la démarche d'évaluation en définissant des interrogations prioritaires.

7.3 Objectifs et questions évaluatives

Le programme ACV porte sur de nombreuses thématiques et associe une multitude d'acteurs publics et privés. Il est essentiel de cadrer l'évaluation selon les objectifs du programme définis à son lancement.

Les objectifs de l'évaluation sont en rapport avec les objectifs de l'avenant préalablement arrêtés. Lors du lancement de la démarche d'évaluation, la ville transmet à la direction du programme une note de cadrage où figurent les objectifs et les questions évaluatives définis.

7.4 Indicateurs retenus

Les indicateurs permettent de suivre et d'analyser les projets, doivent être identifiés ainsi que leur source de collecte. Ils seront inscrits dans un tableau de bord.

Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville /De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat

Critères d'évaluation retenus : l'offre de logements est diversifiée, le nombre de logements insalubres est réduit

Indicateurs d'évaluation : nombre de logements, nombre de logements réhabilités, nombre de logements subventionnés, taux et évolution de la vacance de logement, travaux réalisés.

Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré/Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Critères d'évaluation retenus : l'offre commerciale est attractive et diversifiée, l'installation de nouveaux commerçants est facilitée

Indicateurs d'évaluation : nombre d'évènements économique et commercial, évolution du nombre et typologie des commerces installés depuis moins de 2 ans, nombre de prêts accordés à des indépendants et répartition des prêts par activité

Axe 3 – Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées/Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

Critères d'évaluation retenus : la place de la voiture en centre-ville est limitée, les modes de déplacement doux sont favorisés

Indicateurs d'évaluation : part modale de déplacements doux, évolution du nombre de km de voies cyclables,

Axe 4 – Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager/Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

Critères d'évaluation retenus : l'animation du centre-ville est favorisée, le centre-ville est mis en valeur

Indicateurs d'évaluation : nombre de sites patrimoniaux ouverts au public, nombre et fréquence des animations patrimoniales réalisées, nombre de chantiers en cours ou finalisés

Axe 5 – Constituer un socle de services dans chaque ville/Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

Critères d'évaluation retenus : l'offre d'équipements publics augmente et est pérennisée, de nouveaux lieux culturels sont intégrés en centre-ville

Indicateurs d'évaluation : fréquence des animations culturelles, évolution du taux d'équipements publics implantés en centre-ville

Axe 6 – Favoriser le développement durable et la qualité environnementale

Critères d'évaluation : intégration de la démarche transition écologique et de développement durable

Indicateurs d'évaluation : typologie des projets de mobilité douce, typologie des projets de requalification des espaces publics, utilisation des aides,

Article 8. Validation de l'avenant

L'avenant est adopté en conseil municipal ainsi qu'en conseil communautaire.

La ville de Pointe-à-Pitre et l'EPCI a présenté l'avenant de projet Action cœur de ville au Comité régional des financeurs le 26/09/2023.

Un avis favorable du comité régional des financeurs est nécessaire pour pouvoir procéder à la signature de l'avenant par toutes les parties.

Une copie de l'avenant signé est transmise à la direction du programme Action cœur de ville à l'ANCT et aux signataires de l'avenant.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Signatures

A XXX, le XX

Commune	EPCI	Etat
[Signature]	[Signature]	[Signature]
<i>[signataire]</i> Maire	<i>[signataire]</i> Président de l'EPCI	<i>[signataire]</i> Préfet/Préfète
Banque des Territoires	Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat	Action Logement
[Signature]	[Signature]	[Signature]
<i>[signataire]</i> Directeur régional	<i>[signataire]</i> Préfet/Préfète	<i>Signataire</i>
Conseil Départemental	Région Guadeloupe	Autre partenaire
[Signature]	[Signature]	[Signature]
<i>[signataire]</i>	<i>[signataire]</i>	<i>Signataire</i>

Annexe 1 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2022

Pour rappel, le programme ACV, lancé en 2018 visait la redynamisation des centres villes dévitalisés, en luttant contre la fracture territoriale et en mobilisant des moyens en faveur de la mise en œuvre de projets de territoire portés par la ville et l'intercommunalité.

Le diagnostic urbain de la Ville avait d'ailleurs révélé : une démographie qui se stabilise mais qui reste fragile, un vieillissement très marqué de la population, une dévitalisation par la migration des activités, un sentiment d'insécurité préjudiciable à la dynamique commerciale.

C'est ainsi que Pointe-à-Pitre a co-construit avec les élus, les partenaires publics et privés, les acteurs économiques et financiers le programme ACV 2018-2022. Ils se sont appuyés sur les atouts économiques, patrimoniaux, culturels et sociaux du territoire. Ce programme a été décliné en 101 projets répartis en 6 axes opérationnels :

Les 5 axes opérationnels 2018-2022

1. De la réhabilitation à la restructuration, vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
 2. Favoriser un développement économique et commercial équilibré
 3. Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
 4. Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
 5. Fournir l'accès aux équipements, aux services publics, à l'offre culturelle et de loisirs
- Un sixième axe dédié au développement durable s'est rajouté :
6. Favoriser le développement durable et la qualité environnementale

Pour optimiser les ressources de la Ville, une large mobilisation des acteurs du territoire a été sollicité pour réaliser une démarche de concertation thématique organisée autour des différents axes opérationnels d'ACV.

La volonté affichée consistait à conduire collectivement la dynamique de projet avec les habitants, les usagers, les entreprises, les partenaires afin d'aboutir à un projet de territoire partagé et porté par l'ensemble de acteurs.

D'ailleurs, afin de rendre le programme plus proche des acteurs territoriaux, au premier trimestre 2019, la Ville a initié une démarche d'appel à projet intitulé « Cœur de Ville Pointe-à-Pitre, un cœur de ville qui bat plus fort ». Cet appel à projet avait pour vocation de donner un caractère opérationnel pragmatique aux actions envisagées puisqu'elles sont issues des préoccupations et des attentes de acteurs du territoire.

Ensuite, en novembre 2020, la Ville a invité les différents acteurs à réactualiser leurs fiches actions et proposer des actions complémentaires notamment sur l'axe Développement Durable.

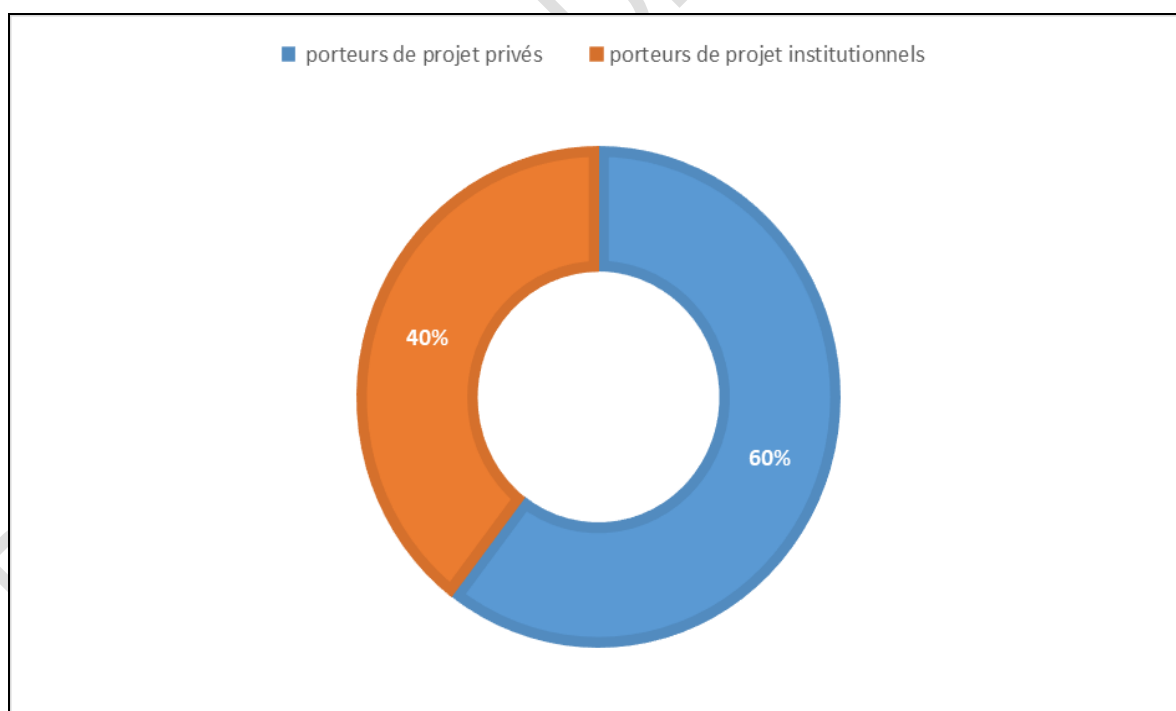
Aujourd'hui, il convient de réaliser un bilan à la fois quantitatif et qualitatif de la réalisation du programme pour la période 2018-2022.

1. Etat d'avancement de la réalisation des actions : extraits actualisés du plan d'action

Au-delà du bilan quantitatif et qualitatif, il est important de rappeler le contexte bien particulier dans lequel s'est déployé ce dispositif :

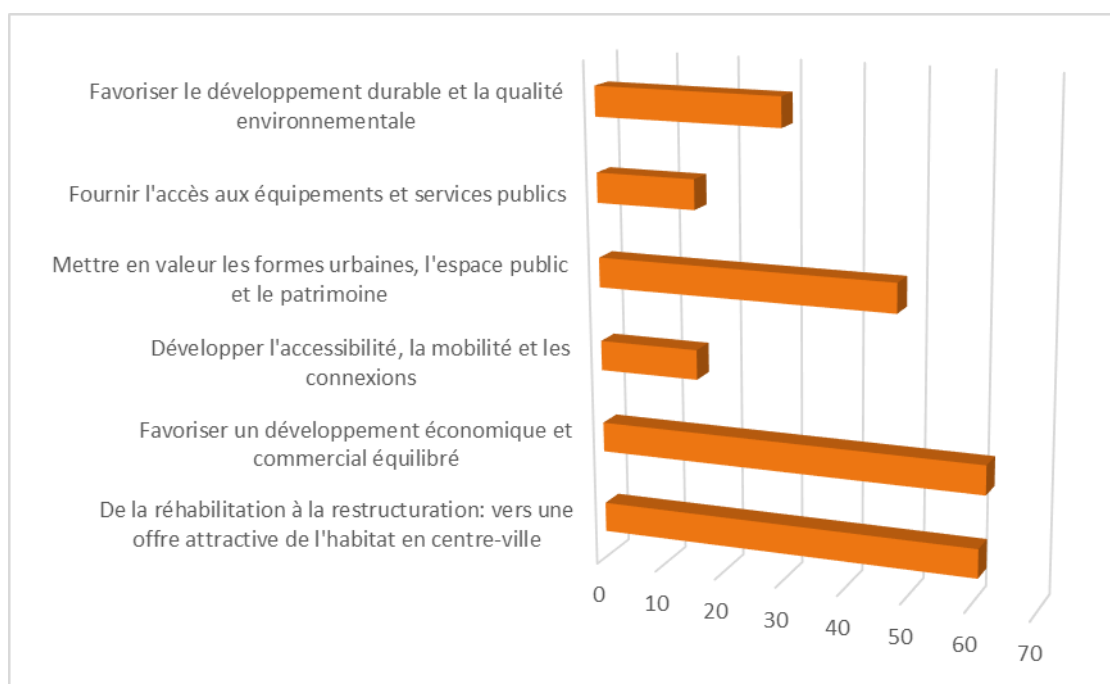
- Premièrement, il est à noter l'insuffisance de ressource humaine pour le suivi et l'animation du dispositif. En effet, la cheffe de projet ACV a été recrutée en fin d'exercice, en mai 2022.
- Deuxièmement, la période du Covid qui a débuté en mars 2020, a fortement fragilisé les investissements des porteurs de projet : fermetures d'entreprises, changements de priorités, incertitude économique. Cela s'est d'ailleurs ressenti dans la période d'inscription des projets qui s'est concentrée en 2019 et très peu au-delà.

1. Bilan quantitatif



Typologie des porteurs de projet

Il est à noter que le dispositif ACV est essentiellement porté par des initiatives privées, soit 60% des projets. Autrement dit, la réussite du programme ACV est fortement dépendante des capacités de réalisation et de financement issues du secteur privé.



Répartition des projets inscrits dans le dispositif

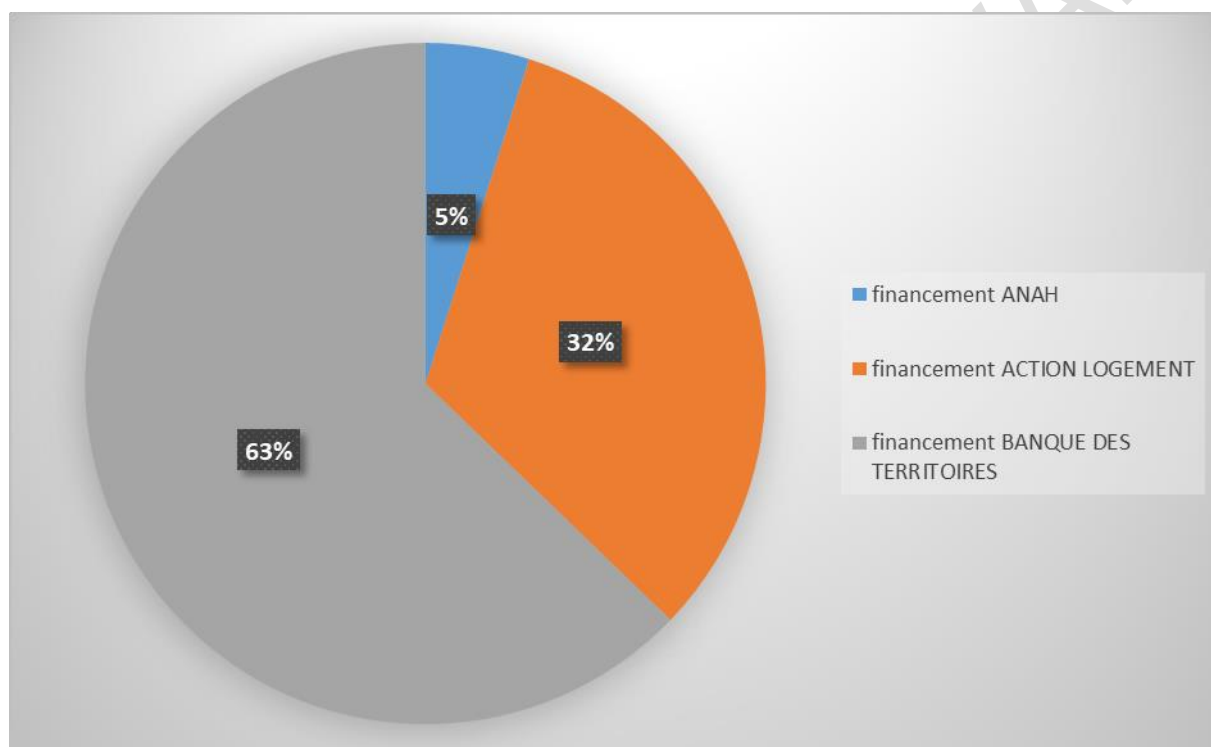
Globalement, sur les 101 projets inscrits dans le programme, la majorité des projets émergent sur au moins deux axes opérationnels : les axes portant sur l'offre de logement (61 projets) et sur le développement économique (62 projets). Ensuite, viennent en troisième position, les projets relatifs à la valorisation du patrimoine. Ces chiffres rendent compte des centres d'intérêts des porteurs de projet et des problématiques soulevées par le fonctionnement de la ville.

Pour précision, Action logement a pu soutenir 5 opérations, soit sous forme de prêt ou de subvention. C'est ainsi, qu'il a été comptabilisé au total 275 982 euros de subventions et 1 316 791 euros de prêt.

Par exemple, l'opération SCI GN1 d'un montant total de 686 994 euros a bénéficié d'une subvention de 50 940 euros et d'un prêt de 203 760 euros de la part d'Action Logement. L'ANAH a participé à hauteur de 104793 euros.

De même, le projet SCI VALTHEK d'une valeur de 442 133 euros, a obtenu une subvention de 24 442 euros et un prêt de 97 768 euros de la part d'Action Logement, et 41 691€ de l'ANAH.

Le partenaire Banque des territoires a permis de financer deux études structurantes de la Ville, et la mission du manager de centre-ville. C'est ainsi que l'étude Plan de Mobilité a été réalisée pour un montant de 56 760 euros, celle sur la stratégie du territoire a elle aussi été financée intégralement par la Banque des Territoires à hauteur de 45 600 €. La Banque des Territoires a aussi participé au cofinancement du poste de manager de centre-ville à hauteur de 36 000 € ainsi qu'au suivi et à l'animation de l'OPAH RU (33 000 €).



Répartition des financements

Au final, sur l'ensemble des projets inscrits, les partenaires d'ACV ont permis d'obtenir 4 936 609 euros de financement, répartis de la façon suivante : 3,1 M € par la Banque des Territoires pour 7 actions soutenues en crédits d'ingénierie et en prêts, 243 836 euros par l'ANAH (soit 6 projets), 1 592 773 euros par Action Logement (soit 5 projets).

Synthèse des projets accompagnés par la Banque des Territoires :

NOM CONVENTION	NOM Projet	Axe du programme	regprt métier	Montant CDC (k€)
Pointe-à-Pitre	2779(SIDOM) dont 2145 ss mandat 0	1- Habitat	CDC_Habitat	760
Pointe-à-Pitre	OPAH RU suivi animation	1- Habitat	Ingé_Territ	33,0
Pointe-à-Pitre	Stratégie territoriale et programmation urbaine	4- Urbanisme	Ingé_Territ	6,7
Pointe-à-Pitre	Stratégie territoriale et programmation urbaine	4- Urbanisme	Ingé_Territ	41,3
Pointe-à-Pitre	Diag mobilité et stationnement en vue de la proposition d'un plan d'action	3- Mobilité	Ingé_Territ	44,5
Pointe-à-Pitre	Diagnostic mobilité et stationnement en vue de la proposition d'un plan d'action Mission complémentaire	3- Mobilité	Ingé_Territ	7,2
Pointe-à-Pitre	Construction de 2 commerces	2- Commerce	Prêt	986,0
Pointe-à-Pitre	Dotation SMGEAG	5- Equipements	Prêt	250,0 ¹
Pointe-à-Pitre	971 - MANAGER DE COMMERCES PAP	2- Commerce	Ingé_Territ	36,0
				164,7 ³

17 Actions livrées

N°	Titre du projet	Description du projet	Sous axe ▼	Maître d'ouvrage	N° Fiche action	Coût total (TTC)	Date sign. avenant 2018-2022
1	"Ma ville, ma rue, mon art"	Redonner à la population la main sur l'espace public et de donner à l'espace son public, à travers l'art	5 - Axe 5 – : Constituer un Socle de services dans chaque ville	Association "Artiste en mouvement"	6	60 000,00 €	18-03-2021
2	Eco rénovation urbain	auberge de jeunesse eco-responsable de 11 chambres, concept-store, espace de co-working, lieu de rencontre, rassemblement, sensibilisation sur les problématiques: Environnementales, culturelles, socio-économiques	2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	The Green Hostel	9	100 000,00 €	18-03-2021
3	Île ya	Préserver et valoriser le patrimoine matériel et immatériel de PAP / développer l'image de PAP à travers le numérique (visites gratuites et création d'une plateforme numérique relatif au patrimoine immatériel de la ville)	5 - Axe 5 – : Constituer un Socle de services dans chaque ville	ÎLE YA	10	29 974,00 €	18-03-2021
4	Réhabilitation d'une maison de ville d'angle	2 logements Travaux de réhabilitation d'une maison R+1+C, angle rues Alsace Lorraine et Commandant Mortenol	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	Armand JACK-ROCK	25	349 865,86 €	18-03-2021
5	Réhabilitation d'un immeuble situé dans le centre-ville de PAP	Réhabilitation d'un immeuble situé dans le centre-ville de PAP/ création de 7 logements locatifs intermédiaires	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	SEMAG	28	874 000,00 €	18-03-2021
6	Maison Victoire	Réhabilitation et rénovation d'un immeuble centenaire en un hotel-restaurant de charme rue Alexandre Issaac, Place de la Victoire	2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Pauline MONTAUBAN	35	650 000,00 €	18-03-2021
7	Immeuble Bob Halley	Travaux de réhabilitation complète/6 T2 destinés à la location/ espace commercial de 82 m2 en RDC	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	SCI GN1	36	673 000,00 €	18-03-2021
8	Réhabilitation d'une maison de ville	Travaux de réhabilitation 45 rue Nozières pour création de 2 T3 et d'un local d'activité	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	SCI Appolinie	42	295 800,00 €	18-03-2021

	AMO pour la définition de mise en oeuvre de la stratégie territoriale	Recensement et mise en cohérence de l'ensemble des projets d'aménagement de la ville dans une démarche de définition de la stratégie et de territoire	1 à 5 - Axes 1 à 5	Ville de Pointe-à-Pitre	56	150 000,00 €	18-03-2021
10	Plan de déplacement urbains du centre-ville de PAP	Développer les modes de circulation actifs, développer les transports en commun, diminuer la place de la voiture en ville, améliorer les circulations et les espaces publics, organiser le stationnement, le transport et la livraison des marchandises.	3 - Axe 3 - Général : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées	Ville de Pointe-à-Pitre	59	125 000,00 €	18-03-2021
11	Mission de management du centre ville	Renforcer l'attractivité économique et touristique de la ville et du territoire, dans le respect de son patrimoine ; Mettre en place une stratégie forte, globale et partagée de dynamisation du centre-ville ; Mettre en place un programme d'animation et de communication commercial ; Promouvoir le centre-ville.	1 à 5 - Axes 1 à 5	Ville de Pointe-à-Pitre	82	150 000,00 €	18-03-2021
12	Réhabilitation d'un immeuble situé dans le centre-ville de PAP	19 logements dont 13 locatifs et 6 accessions + Commerces RDC		SP HLM	83	4 000 000,00 €	18-03-2021
13	Réhabilitation d'un commerce agro-alimentaire et espace de restauration	Création d'un commerce agro-alimentaire et espace de restauration ; Mise en place d'une activité d'économie circulaire centrée sur la lutte contre le gaspillage alimentaire ; création d'un laboratoire d'agro-transformation et d'un restaurant utilisant nos produits transformés.	2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	SAS EBENE	85	2 200 000,00 €	18-03-2021
14	Opération relooking urbain	Rénovation des façades, utilisation des espaces délaissés, animation culturelle. L'objectif de PLI BEL LARI est de valoriser un quartier difficile du centre ancien de Pointe-à-Pitre, tout en valorisant son patrimoine et ses habitants	4 - Axe 4 - Général : Aménager durablement l'espace urbain, mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager et gérer durablement les bâtiments publics	Association Atelier Odyssée	90	0,00 €	18-03-2021
15	Circuit découverte de la ville "Pli bel lari tours"	Le "Pli bel lari tours" proposera plusieurs itinéraires adaptés aux divers modes de déplacement en privilégiant les modes de déplacement alternatifs. Les circuits proposés rallieront le Centre ancien de la ville jusqu'au Mémorial Acte. Ce tour sera accompagné d'une application mobile qui permettra de choisir son itinéraire avec géolocalisation et d'accéder aux informations historiques, patrimoniales, environnementales et artistiques.	5 - Axe 5 - : Constituer un Socle de services dans chaque ville	Association Atelier Odyssée	91		18-03-2021
16	Opération Jarden Lapwent - retour de la nature	L'objectif est de favoriser la réappropriation par les habitants des espaces délaissés du centre ancien. Cette action consistera en premier lieu à évacuer les déchets qui encombrant la parcelle, à la nettoyer et à y installer un jardin créole.	5 - Axe 5 - : Constituer un Socle de services dans chaque ville	Association Atelier Odyssée	92		18-03-2021
17	Le Vélib' Pointois	vélo électrique en libre service	3 - Axe 3 - Général : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées	MOTOMANIA	98		18-03-2021

Photos de quelques actions livrées



Etudes structurantes



Etude de mobilité à Pointe-à-Pitre

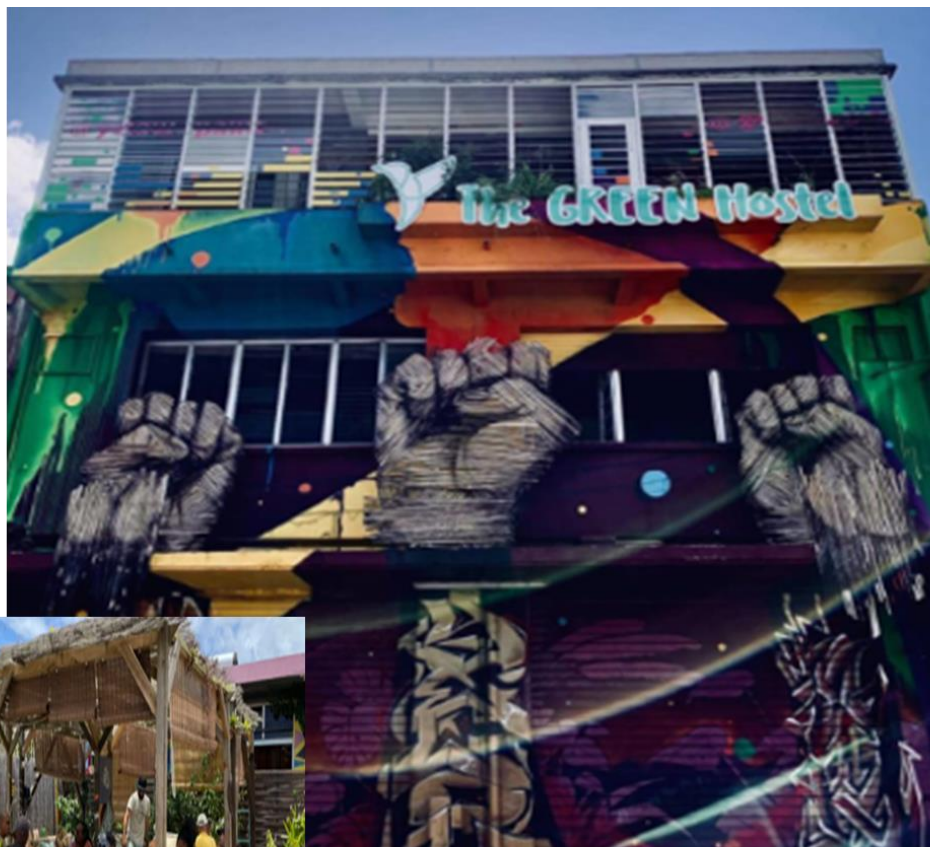
Réhabilitation d'une maison créole



2 logements
Armand Jack Rock
Angle rue Alsace Lorraine et Commandant Mortenol



6 logements
SCI GN1
Rue Achille René Boisneuf



11 chambres
The green Hostel



Maison Victoire
Rue Barbès



Visite guidée de l'association II Y A

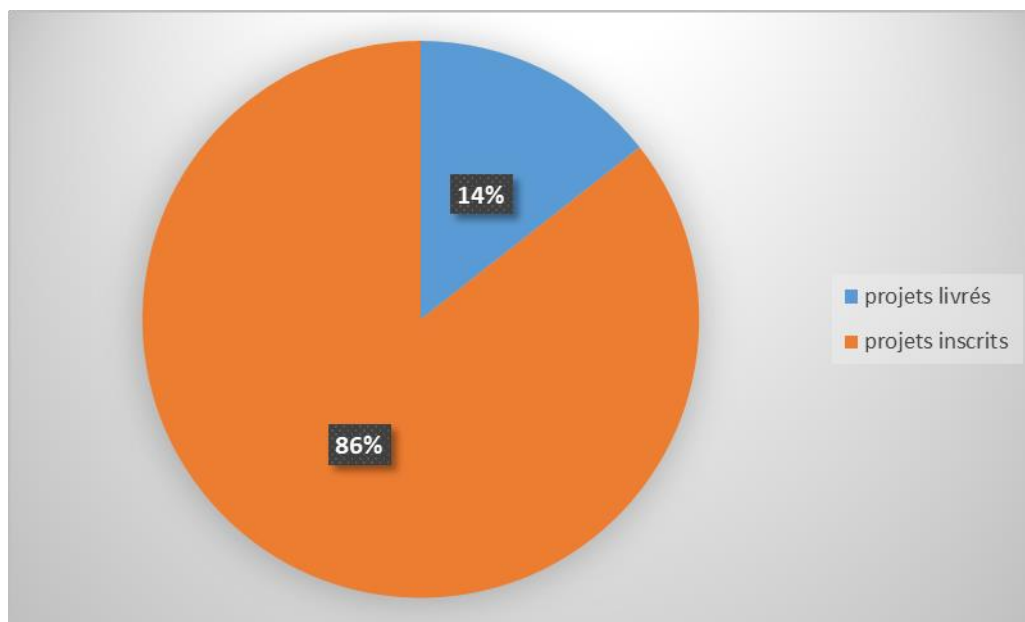


Jardn zen – Association Atelier Odysée (lauréate du concours Green Solution Award)



KaruVélo

DOCUMENT DÉTERMINÉ



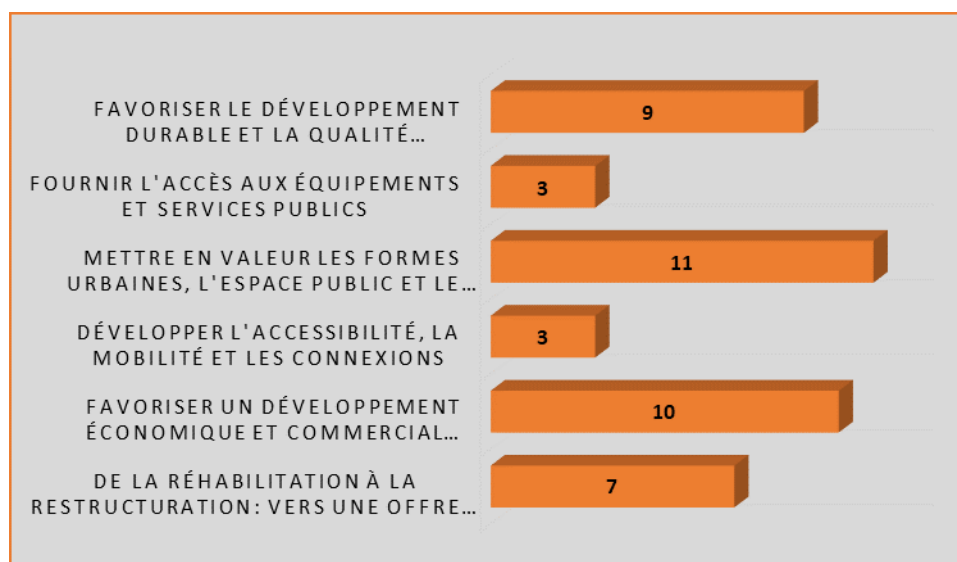
Répartition des projets livrés

Le nombre de projets réalisés (17 projets) représente moins de 20% au total par rapport au nombre de projets inscrits.

Cependant, il est à noter que la majorité des projets sont issus d'initiative privée. Aussi, la Ville ne maîtrise pas la temporalité de réalisation des projets mais participe activement à aider et accompagner les porteurs pour faire aboutir leur opération, à l'instar du Green Hostel ou du projet SCI GN1.

Les projets réalisés sont l'aboutissement d'un travail partenarial entre le secteur privé et les institutions, notamment les partenaires d'ACV. Action Logement et l'ANAH ont travaillé ensemble sur deux opérations : SCI GN1 et l'opération Jack Rock. D'ailleurs, ces opérations participent à l'attractivité du centre-ville, en termes d'habitat, d'activité touristique, de services....

Il convient ainsi d'analyser en détails, les projets par axe opérationnel.



Répartition des projets livrés selon les axes opérationnels

Parmi les projets livrés, on retrouve une répartition équilibrée entre les axes opérationnels : axes relatifs au développement durable, à la mise en valeur des formes urbaines, au développement économique et à la réhabilitation de logements.

Au final, concernant les projets livrés, la répartition des financements est la suivante :

- Opération Jack Rock (351 188 euros) : part Action Logement (103 000 euros) et part ANAH (44 026 euros)
- Opération SCI GN1 (686 994 euros) : part Action Logement (254 700 euros) et part ANAH (104 793 euros)
- Opération SCI Appolinie (110 371 euros) : part ANAH (20 830 euros)
- Etude Plan Mobilité (56 76 euros) : part Banque des Territoires
- Etude Harmonisation des projets (48 576 euros) : part Banque des Territoires
- Mission Manager de centre-ville (36 000 euros) : part Banque des Territoires

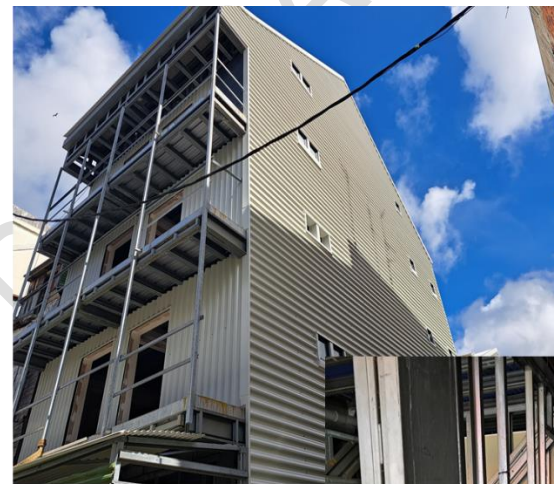
8 Actions en cours - financées

N°	Titre du projet	Description du projet	Sous axe ▼	Maître d'ouvrage	Coût total (TTC)	Date sign. avenant 2018-2022
1	Réhabilitation d'une maison de ville	maison d'angle R+2, en béton et bois 18 rue Dubouchage	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	SCI ALLISSA	119 033,46 €	18-03-2021
2	Restructuration / rénovation du centre d'échanges Ruddy Nithila	incarner le fleuron du renouveau, et maintenir le lien entre l'ancienne ville et la nouvelle		SDC Centre d'échanges	600 000,00 €	18-03-2021
3	Réhabilitation et restauration d'une habitation	Réhabilitation et restauration d'une habitation, 30 rue Denfer dans son ensemble en conservant la façade existante sans modification.	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	SCI VALTEK	255 250,00 €	18-03-2021
4	Construction d'une résidence	onstruction d'une résidence de 34 logements PLS + 8 commerces/Quartier de Darboussier	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	SP HLM	4 000 000,00 €	18-03-2021
5	Construction d'une résidence	Construction d'une résidence de 34 logements PLS + 8 commerces/Quartier de Darboussier		SIKOA	6 800 000,00 €	18-03-2021
6	Réhabilitation d'un immeuble	Réhabilitation d'un immeuble (14 logements) et un commerce RDC		SCI GN2	2 200 000,00 €	18-03-2021
7	Réhabilitation d'un immeuble	Réhabilitation d'un immeuble : 4 logements et 2 commerces RDC	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	SCI DONZE	393 567,00 €	18-03-2021
8	Réhabilitation d'un immeuble	Réhabilitation d'un immeuble 39 bis rue Frébault	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	POINT 54	3 000 000,00 €	

Photos de quelques actions en cours – financées



Logements à rue Denfer – SCI VALTHEK



Logements à rue Gambett – SCI COFINDOR



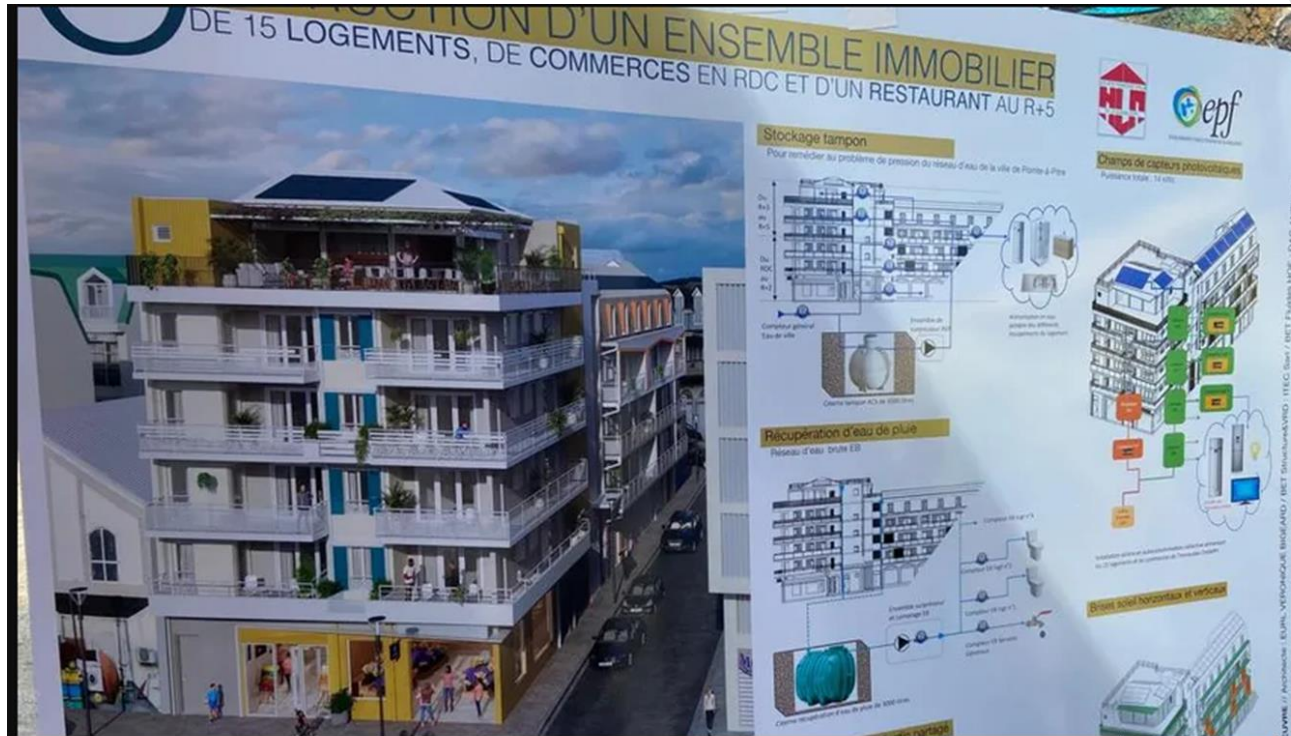


logements et activités commerciales à rue Frébault – POINT 54



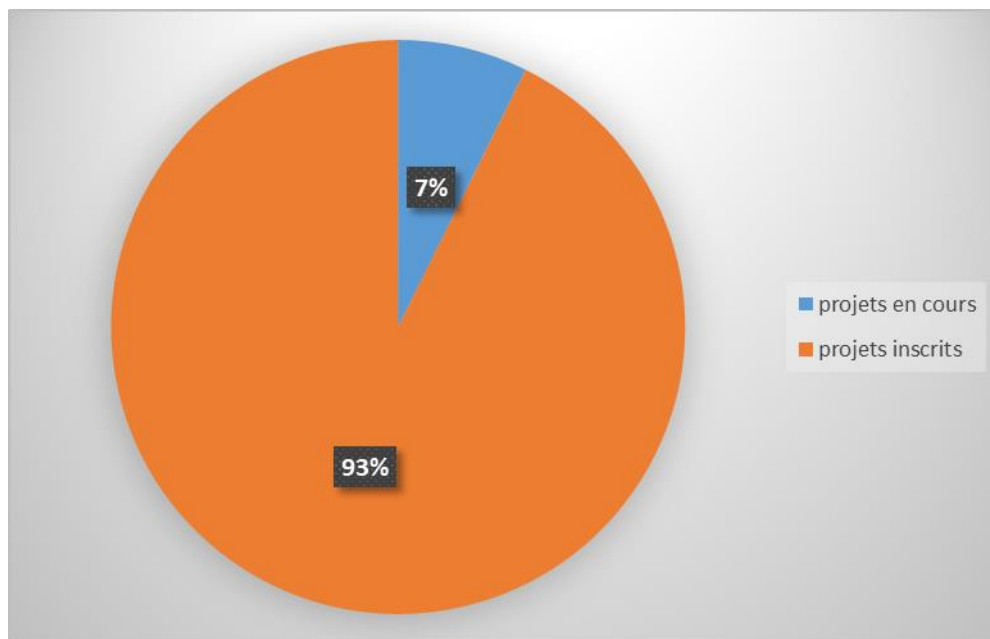
Logements à rue Nozières – SCI GN2





Logements et commerces à quai Foulon - SPHLM



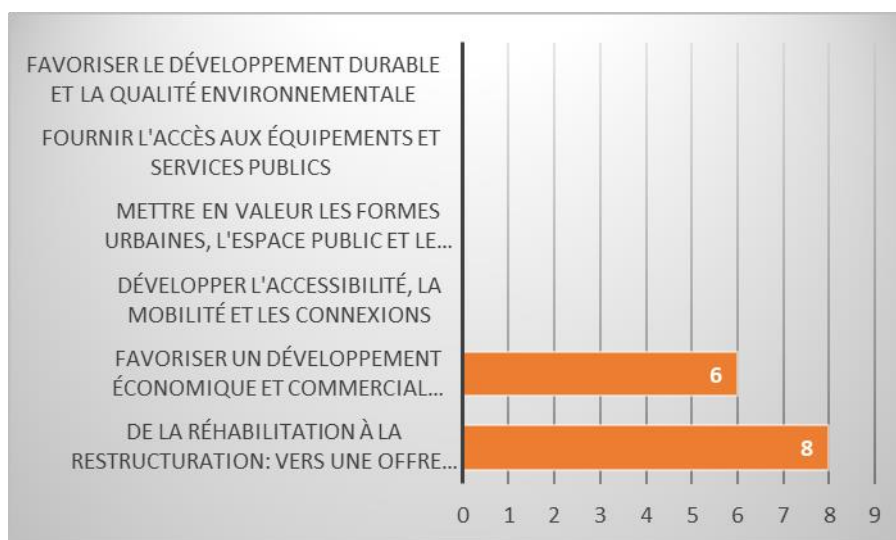


Répartition des projets en cours - financés

Concernant les projets en cours financés par les partenaires ACV, 7% des projets sont concernés, soit 8 projets notamment :

- Le projet SCI VALTHEK situé à rue Denfer, financé par Action logement à hauteur de 122 210 euros dont 24 442 euros de subventions, et par l'ANAH à hauteur 41 697 euros ;
- Le projet SCI ALISSA situé à Dubouchage, financé par l'ANAH à hauteur de 32 490 euros.

Il est à noter que le projet Point 54 d'un montant de 3 677 651 euros, est en attente des garanties bancaires pour finaliser les engagements des partenaires ACV.



Répartition des projets en cours - financés selon les axes opérationnels

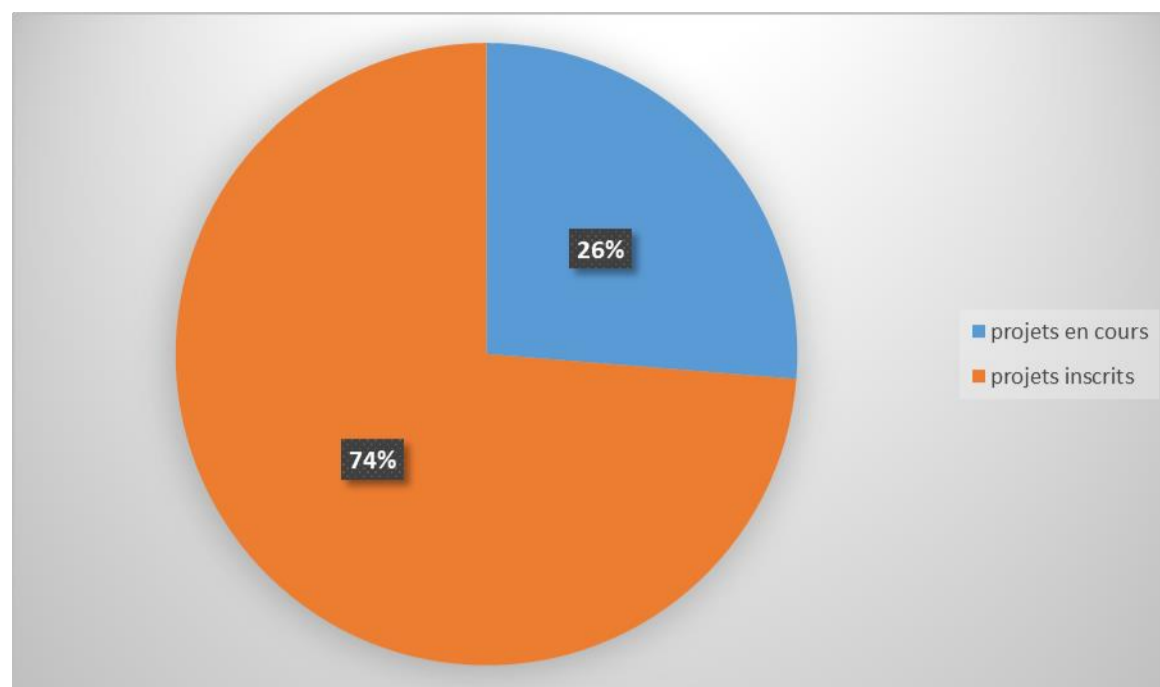
Les projets en cours – financés sont en majorité issus de l'axe 1 Habitat et l'axe 2 Développement économique

39 Actions en cours

N°	N°	N°	Sous axe ▼	Maître d'ouvrage	Coût total (TTC)	Date sign. avenant 2018-2022
1	Espace d'expo-vente	Espace d'expo-vente : création d'une boutique de l'artisanat, ou seront commercialisés les créations et productions de professionnels de l'artisanat.	5 - Axe 5 – : Constituer un Socle de services dans chaque ville	CMAR	500 000,00 €	18-03-2021
2	Train de ville	Train de ville: facilitation d'une mobilité intra-urbaine pointoise des touristes et des résidents à travers un mode de transport collectif de proximité propre et silencieux/ désengorgement de la circulation automobile/ amélioration des connexions entre les lignes de transports collectifs convergeants à PAP	3 - Axe 3 - Général : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées	STEP	380 000,00 €	18-03-2021
3	Production de 26 logements/commerces et parking en accession à la propriété	Production de 26 logements/commerces et parking en accession à la propriété (angle rue Shoelcher et quai Lesceps)	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	SP HLM	6 000 000,00 €	18-03-2021
4	Production de 25 logements/commerces et parking en accession à la propriété	Production de 25 logements/commerces et parking en accession à la propriété (angle rues Jean-Jaurès, Abbé Grégoire et Nassau)	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	SP HLM	6 000 000,00 €	18-03-2021
5	Production de 3 logements locatifs + 1 commerce	Production de 3 logements locatifs + 1 commerce (angle rues Jean-Jaurès, Abbé Grégoire)	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	SP HLM	600 000,00 €	18-03-2021
6	Démolition et reconstruction d'un immeuble présentant un danger important d'effondrement. Construction d'un immeuble avec RDC commercial et 3 niveaux de logements	Démolition et reconstruction d'un immeuble présentant un danger important d'effondrement. Construction d'un immeuble avec RDC commercial et 3 niveaux de logements	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	Georges TORBAY	1 400 000,00 €	18-03-2021
7	Construction d'une résidence de 30 logements en accession à la propriété	Construction d'une résidence de 30 logements en accession à la propriété	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	ICADE PROMOTION	4 800 000,00 €	18-03-2021
8	Revitalisation du centre-ville ZAE	Revitalisation du centre-ville ZAE: faire des espaces partagés en donnant plus de place aux circulations piétonnes	2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	CAP EXCELLENCE	4 500 000,00 €	18-03-2021
9	Aménagement de l'entrée de ville Nord-Ouest Quai Lefbvre/bvd Chanzy	Aménagement de l'entrée de ville Nord-Ouest Quai Lefbvre/bvd Cahnzy: rendre le centre-ville plus accessible, attractif/apporter de la qualité paysagère et urbanistique au site	3 - Axe 3 - Général : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées	CAP EXCELLENCE	3 500 000,00 €	18-03-2021
10	Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage: mise en cohérence des projets/ pilotage coordination et concertation	Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage: mise en cohérence des projets/ pilotage coordination et concertation		Ville de Pointe-à-Pitre	150 000,00 €	18-03-2021
11	Développer les espaces terrestres à vocation commerciale de la Darse de PAP et dynamiser le front de mer	Développer les espaces terrestres à vocation commerciale de la Darse de PAP et dynamiser le front de mer par l'implantation de diverses activités, à vocation économique/ augmenter l'attrait et la sécurité, pour les résidents comme pour les visiteurs, de la fréquentation de ces lieux/créer des programmes de services/activités de qualité servant aux croisiéristes, aux touristes et aux guadeloupéens.	2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	GPMG	10 000 000,00 €	18-03-2021
12	Insertion de Karukera Bay dans la trame urbaine de PAP	Insertion de Karukera Bay dans la trame urbaine de PAP: reconfiguration du front de mer qui s'ouvre vers la ville/modernisation des infrastructures portuaires/développement économique du front de mer/L'accueil des croisiéristes amélioré par un développement de l'offre/développement de la croisière au profit de tout le territoire	1 à 5 - Axes 1 à 5	GPMG	10 000 000,00 €	18-03-2021
13	Améliorer l'interface ville-port	Améliorer l'interface ville-port : tisser des liens forts entre le Port et la Ville/qualifier les espaces publics/l'accueil des croisiéristes amélioré par un développement de l'offre/sécuriser les espaces/développement de la croisière/faciliter l'accès au front de mer à tous en ouvrant des cheminements piétonniers vers les quais de Pointe-à-Pitre	1 à 5 - Axes 1 à 5	GPMG	2 750 000,00 €	18-03-2021

14	Réhabilitation d'un chantier à l'abandon	Réhabilitation d'un chantier à l'abandon: création d'une activité en liaison avec le tribunal au RDC/logements T2 à T4 dans les étages/ 7 rue Gambetta	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	SCI COFINDOR	732 000,00 €	18-03-2021
15	Etude de programmation et de faisabilité urbaine portant sur l'évolution de la disponibilité foncière	Etude de programmation et de faisabilité urbaine portant sur l'évolution de la disponibilité foncière: analyser et proposer des solutions à l'évolution au regard des mutations urbaines ainsi que de l'évolution des espaces publics concernés ; anticiper les besoins sur tous les aspects fonctionnels de la Ville (réseaux, stationnement, circulation, etc).	1 à 5 - Axes 1 à 5	Ville de Pointe-à-Pitre	75 000,00 €	18-03-2021
16	Etude foncière et programmation urbaine des Dents creuses	Etude foncière et programmation urbaine des Dents creuses: réalisation d'un programme opérationnel sur les espaces identifiés préalablement ; programme d'occupation de ces espaces en éphémère et durable.	1 à 5 - Axes 1 à 5	Ville de Pointe-à-Pitre	100 000,00 €	18-03-2021
17	Dispositif de sécurisation du centre-ville "Pointois Vigilant"	Dispositif de sécurisation du centre-ville "Pointois Vigilant": renforcer l'attractivité économique et touristique de la ville et du territoire, dynamiser l'attractivité économique, améliorer le cadre de vie des habitants, renforcer la cohésion sociale et urbaine.	1 à 5 - Axes 1 à 5	Ville de Pointe-à-Pitre	40 000,00 €	18-03-2021
18	Dispositif d'intervention sur l'habitat privé dégradé	Dispositif d'intervention sur l'habitat privé dégradé: résorber l'habitat insalubre, indigne et dégradé dans le centre-ville ; développer une offre de logements privés et intermédiaires de qualité ; préserver le patrimoine ; mobiliser les fonds ANAH	1 à 5 - Axes 1 à 5	Ville de Pointe-à-Pitre	150 000 €/ an	18-03-2021
19	Ciné théâtre La Renaissance	Ciné théâtre La Renaissance/ Etudes préalables à la rénovation et reconversion en centre culturel et cinématographique de l'ex cinéma: sauvegarder le patrimoine; redynamiser la place centrale de Pointe-à-Pitre ; proposer des espaces et des services de qualité ; contribuer à créer du lien social; augmenter l'attrait touristique de la Place de la Victoire.	5 - Axe 5 - : Constituer un Socle de services dans chaque ville	CAP EXCELLENCE	500 000,00 €	18-03-2021
20	Réhabilitation de la Maison Marie-Galante	Réhabilitation de la Maison Marie-Galante: réhabiliter la construction patrimoniale, aujourd'hui à l'abandon, pour la préserver et la mettre en valeur, particulièrement sa façade et sa terrasse, donnant sur la Place de la Victoire, réaliser des logements à destination des jeunes travailleurs, aménager en rez-de-chaussée un local commercial, destiné à abriter une activité de vente des produits du terroir marie-galantais et de promotion de Marie-Galante.		CCMG	2 750 000,00 €	18-03-2021
21	Réalisation esplanade: (destruction de l'ancien bâtiment des Affaires Maritimes)	Réalisation esplanade: objectif est de détruire l'ancien bâtiment des Affaires Maritimes pour créer une place à vocation économique, culturelle et énergétique		CAP EXCELLENCE	8 000 000,00 €	18-03-2021
22	Extension du marché central	Extension du marché central: objectif est d'augmenter la capacité du Marché Central ainsi que son attractivité touristique	5 - Axe 5 - : Constituer un Socle de services dans chaque ville	Ville de Pointe-à-Pitre	750 000,00 €	18-03-2021
23	Eclairage public et mise en valeur du patrimoine	Eclairage public et mise en valeur du patrimoine: objectif est de créer un pont lumineux afin de mettre en lumière la singularité de ce lieu. Il y aura donc une animation lumineuse sur le plan d'eau et permettra de créer une animation sur le plan d'eau de la Darse		CAP EXCELLENCE	1 000 000,00 €	18-03-2021
24	Quartier d'affaire tribunal: créer un espace fonctionnel et moderne proposant qualité esthétique et paysagère, circulation véhicule et piétonne apaisée. Un espace offrant aux usagers commodités, services, commerces et lieux de restauration que l'on peut attendre dans un secteur dédié en priorité au tertiaire, recevant beaucoup de visiteurs et situé dans le centre-ville	Quartier d'affaire tribunal: créer un espace fonctionnel et moderne proposant qualité esthétique et paysagère, circulation véhicule et piétonne apaisée. Un espace offrant aux usagers commodités, services, commerces et lieux de restauration que l'on peut attendre dans un secteur dédié en priorité au tertiaire, recevant beaucoup de visiteurs et situé dans le centre-ville	1 à 5 - Axes 1 à 5	EPF	5 790 000,00 €	18-03-2021
25	Elaboration d'une charte pour définir l'ambiance urbaine et paysagère générale	Elaboration d'une charte pour définir l'ambiance urbaine et paysagère générale, les axes d'implication des différents acteurs du territoire concernant la qualité environnementale et la transition énergétique, projetée au sein du périmètre opérationnel au coeur de ville.	1 à 5 - Axes 1 à 5	Ville de Pointe-à-Pitre	150 000,00 €	18-03-2021
26	Aménagement du secteur de Dubouchage:	Aménagement du secteur de Dubouchage: nouvelle échelle de la Darse de Pointe-à-Pitre suite à la création du remblai de liaison a fait fusionner la darse Dubouchage et la darse Place de la Victoire en une seule darse plus vaste, avec la mise en exergue de ses deux "vigies", le Centre St John Perse et le Memorial ACTE.		Ville de Pointe-à-Pitre	150 000,00 €	18-03-2021
27	Rendre la ville attractive de jour comme de nuit: adhésion a une charte, rénovation des maisons, formation des hôtes et des commerçants, fleurissement et autres discipline lie à l'accueil	Rendre la ville attractive de jour comme de nuit: adhésion a une charte, rénovation des maisons, formation des hôtes et des commerçants, fleurissement et autres discipline lie à l'accueil	1 à 5 - Axes 1 à 5	AMMEEA	190 000,00 €	18-03-2021
28	Plan stratégique commercial	Plan stratégique commercial: état des lieux et pistes d'amélioration et les stratégies d'intervention par l'analyse des atouts et faiblesses de l'environnement commercial, de l'accessibilité, de la qualité des points de vente ou encore de la typologie des commerces à implanter et de la possibilité de créer des rues à thèmes.	2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	CAP EXCELLENCE	40 000,00 €	18-03-2021
29	Définition et mise en place de l'outil juridique le mieux adapté à la situation de Pointe-à-Pitre et à ses objectifs : identification des actions à mener, d'un modèle économique viable, des différents partenaires et investisseurs	Définition et mise en place de l'outil juridique le mieux adapté à la situation de Pointe-à-Pitre et à ses objectifs : identification des actions à mener, d'un modèle économique viable, des différents partenaires et investisseurs	1 à 5 - Axes 1 à 5	Ville de Pointe-à-Pitre	30 000,00 €	18-03-2021
30	Réhabilitation et extension d'un immeuble d'habitation et commerce	Réhabilitation et extension d'un immeuble d'habitation et commerce	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	SCI LESROUS	1 707 615,00 €	18-03-2021

31	Promenade verte et bleue	Promenade verte et bleue: favoriser la nature urbaine grâce aux cheminements reliant les différents espaces remarquables des 4 communes de l'agglomération. Elle permettra également la desserte et la traversée des quartiers prioritaires de la Ville.	5 - Axe 5 – : Constituer un Socle de services dans chaque ville	CAP EXCELLENCE		18-03-2021
32	Définition de la stratégie d'adaptation de la Ville à la hausse prévisible du niveau de la mer	Définition de la stratégie d'adaptation de la Ville à la hausse prévisible du niveau de la mer	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	Ville de Pointe-à-Pitre		18-03-2021
33	Opération de requalification de la ZAE de Bergevin 1 et 2:	Opération de requalification de la ZAE de Bergevin 1 et 2: attirer de nouvelles entreprises mais également de renforcer le dynamisme de celles déjà installées dans le secteur	2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	CAP EXCELLENCE		18-03-2021
34	Circuit sportif et ludique	Circuit sportif et ludique	5 - Axe 5 – : Constituer un Socle de services dans chaque ville	Ville de Pointe-à-Pitre		18-03-2021
35	Plan propreté urbaine	Plan propreté urbaine: réaliser un audit des pratiques actuelles, recenser le patrimoine à entretenir et construire une base de données cartographique, définir les besoins et faire des préconisations et accompagner dans le cadre de la réalisation d'un plan de communication	1 à 5 - Axes 1 à 5	Ville de Pointe-à-Pitre		18-03-2021
36	Aménagement d'un nouveau commissariat de Police Municipal	Aménagement d'un nouveau commissariat de Police Municipal: constituer un véritable pôle de sécurité efficace et adapté, notamment aux spécificités du centre ville.	5 - Axe 5 – : Constituer un Socle de services dans chaque ville	Ville de Pointe-à-Pitre		18-03-2021
37	Plan de plantation et d'embellissement	Plan de plantation et d'embellissement: améliorer l'image de la ville, améliorer le cadre de vie des habitants, créer des espaces de fraîcheur et de convivialité, encourager la biodiversité au plus près des zones denses d'habitat	5 - Axe 5 – : Constituer un Socle de services dans chaque ville	Ville de Pointe-à-Pitre		18-03-2021
38	Plan de numérisation des commerces	Plan de numérisation des commerces pour accompagner les entreprises du territoire dans leur parcours de numérisation et de transition numérique	5 - Axe 5 – : Constituer un Socle de services dans chaque ville	Ville de Pointe-à-Pitre	0,00 €	
39	Aménagement de la Place de la Victoire	Organiser l'offre d'animation; accompagner les commerçants vers un fonctionnement en lien avec la Place	1 à 5 - Axes 1 à 5	Ville de Pointe-à-Pitre	2 000 000,00 €	



Répartition des projets en cours

Il est dénombré 26% des projets en cours, sur l'ensemble des projets inscrits. Cela démontre la dynamique en cours sur le territoire. Il s'agit essentiellement d'opérations relatives à l'axe Développement économique (24%). Ensuite, les autres projets en cours sont répartis de manière équilibrée : 18% des projets pour l'axe Services et Valorisation du patrimoine, 15% pour l'axe Habitat.

DOCUMENT DE TRAVAIL

37 projets abandonnés

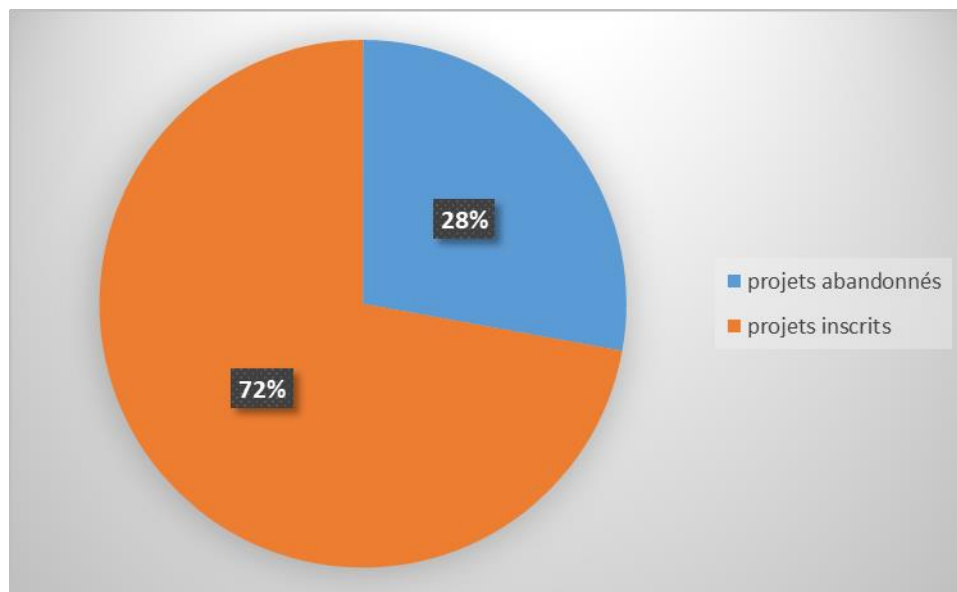
N°	Titre du projet	Maître d'ouvrage	Coût total (TTC)
1	Construction d'un immeuble R+5+combles angle des rues Peynier, Achille René Boisneuf et Quai Gasparin	Jean-Jacques KARAM	7 200 000,00 €
2	Réhabilitation d'un immeuble: rénovation du RDC, et transformation du R+1 et R+2 en surface habitable 13 rue Frébault	Sébastien KARAM/ SCI ADL	1 400 000,00 €
3	LMD'ART: création d'un lieu culturel qui sera un outil social de développement/ création d'une pépinière d'associations/ 39 rue Achille René Boisneuf	Association Birmimgh'Art	1 586 993,00 €
4	Réalisation d'un projet d'agriculture urbaine: ferme urbaine	MOLOKOÏ	500 000,00 €
5	Réhabiliter un immeuble "SOMAF" à caractère patrimonial angle des quais Lardenoy et Ferdinand de Lesseps (R+2)	SCI NOAH	189 000,00 €
6	PAE DM PROMO: résorption de l'habitat insalubre à Carénage/ réhabilitation du littoral par le nettoyage des épaves de bateaux/ réduction de l'impact urbain sur l'environnement	DM PROMO	2 484 250,00 €
7	Ravalement de façade, mise aux normes ou réfection électricité, plomberie, réseau eaux usées....12 rue Peynier	Edwing LAUPEN	473 390,00 €
8	Travaux de réhabilitation d'un immeuble R+2, 1 rue Alsace Lorraine	Alain SELBONNE	194 253,00 €
9	Réhabilitation d'une maison de ville entre cours et jardin, 21 rue Abbé Grégoire	Lydie LARGITTE	318 333,00 €
10	Travaux Tour Massabielle II:: façade, électricité, réseaux d'eau potable, ascenseur, parking. Rue Paul Valentino, Morne Massabielle	SDC Tour Massabielle	588 140,00 €
11	Réhabilitation et restructuration de l'architecture patrimoniale et historique de la Place de l'Eglise	SEMAG	En cours d'études
12	Construction du siège social de SIKOA-SA HLM de Guadeloupe, d'Action Logement services et d'ATRIOM, quartier de Darboussier	SIKOA	3 000 000,00 €
13	Le Bit Working: création d'un espace de Coworking agrémenter d'un espace restauration rapide ainsi que 4 bureaux tout équipés	CI FEERIC	200 000,00 €
14	Acquisition foncière et construction d'un immeuble contemporain en R+1+C. avec logements à loyer conventionné/ création d'un lieu de soin et de formation innovant/ 16bis et 16ter rue François Arago	Précillia PAULIN	550 000,00 €
15	Réalisation de 6 logementS et 1 local commercial (R+1)/ 28 rue Sadi Carnot	Edwing LAUPEN	584 942,00 €

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2023
 Publication : 20/12/2023

16	Sauvegrade Maison Thionville: restaurer et sauver un immeuble appartenant au patrimoine culturel et architectural de la ville/créer un espace de vie dans la cour offrant aux Pointois, touristes et notamment aux usagers de l'auberge de jeunesse un espace de détente et de restauration	SCI CEJIL IMMO	2 000 000,00 €
17	Réhabilitation de l'ancienne messagerie: créer un trait d'union fort entre les activités tertiaires et culturelles redéployées (Centre des arts) et les besoins en services de proximité	IMOTHEP	3,5 à 4 millions
18	Réhabilitation d'un immeuble (6 logements) et 1 commerce	Wilfried RAVIN	
19	Envouté: ce projet a pour but de mettre en valeur les 2 voutes de la rue Vatable (et les environs) par un nettoyage, pour enlever le film routier, et a y réaliser une fresque à l'instar du plafond de la chapelle Sixtine, afin de raconter l'histoire de cette rue.	Association Stay Clean	25 000,00 €
20	Projet Frébault-Nozières: réhabiliter et sortir de l'insalubrité un bel immeuble situé sur la rue Frébault/Créer en rez-de-chaussée un espace commercial attractif traversant sur deux rues	SCI Frébault-Nozières	2 000 000,00 €
21	Projet Vergne: démolir et reconstruire un immeuble délabré/réinstaller, dans des conditions modernes de sécurité et de confort, le locataire des deux premiers étages/créer quatre T2 dans les deux étages supérieurs/ 19 rue Peynier	SCI du Marché	550 000,00 €
22	Hôtel à renover, passage à 1* supplémentaire: évolution de la prestation touristique (+1 étoile)/capter une clientèle d'affaires/ mise en avant du patrimoine pointois	Saint John Perse	2 500 000,00 €
23	Projet le Petit Cèdre: terminer un immeuble inachevé place du marché aux grains/ améliorer l'accessibilité et la sécurité pour le locataire du 1er étage/ 36 rue Shoelcher	SCI JOXA	550 000,00 €
24	Maison Gambetta: rénover une petite maison en bois typique de l'agglomération Pointoise/créer trois T2 en réutilisant au maximum les éléments de boiserie existant pour conserver son caractère authentique à cette maison/créer en rez-de-chaussée un logement accessible	SCI Maison Gambetta	220 000,00 €
25	Maison Mathé: création de trois T3 en réutilisant au maximum les éléments de boiserie existants pour conserver son caractère authentique à cette maison/Mise aux normes du local commercial occupé par un restaurant/place de la Victoire angle des rues Alexandre Isaac et de la République	Maison Mathé	500 000,00 €
26	Résidence St Pierre: reconstruction de deux maisons en ruines à 100 m de la cathédrale/9 et 11 rue Lamartine	SCI Résidence St Pierre	1 600 000,00 €
27	Réhabilitation de la clinique St Nicolas en Suite Hotel: Victoire Inn. Restaurer et sauver une bâtisse du patrimoine pointois/proposer une offre hôtelière répondant à une demande géographique ciblée	SAS le Suite Victoire Inn	500 000,00 €
28	Réhabilitation et embellissement de l'immeuble (peinture, restructuration béton, mise aux normes de l'électricité, étanchéité)	Syndic copropriété 6 quai Lesseps	150 000,00 €
29	Réhabilitation et embellissement de l'immeuble (peinture, restructuration béton,remplacement des balcons,remise en service d'un ascenseur...)	Syndic copropriété 3 quai Lesseps	150 000,00 €
30	Réhabilitation et embellissement de l'immeuble (peinture, restructuration béton,mise aux normes de l'électricité, étanchéité)	Syndic de copropriété A. René Boisneuf	150 000,00 €

31	Urban Isles: lutter contre l'exclusion de certaines populations dans la ville/ Redynamisation du quartier et mixité sociale/ attirer de nouvelles catégories d'occupants(jeunes ménages, CSP+, étudiants, retraités)/ Blvd Chanzy-Faid'Herbe	SDC Tour des Iles	700 000,00 €
32	Réhabilitation et embellissement de l'immeuble (peinture, restructuration béton,remplacement des balcons,remise en service d'un ascenseur...)/ Blvd Chanzy-Faid'Herbe	SDC Espace 2000	750 000,00 €
33	Réhabilitation de l'ex musée l'Herminier/ Le Pavillon l'Herminier: création d'un tiers-lieu culturel et touristique. Dans le cadre de la valorisation de l'Ex Musée l'Herminier, il s'agit de domicilier les activités de l'association Agence Klultur'Tour. LE Pavillon l'Herminier sera un lieu d'exposition d'art, de diffusion de spectacles vivants, de rencontres, de séminaires, d'ateliers créatifs et de vente de produits de notre terroir.	Association Agence Cultur'Tour	405 000,00 €
34	La nouvelle librairie Générale : restauration et redynamisation de La Librairie Générale/ Création d'un tiers lieu culturel (Ateliers, formations, Cafétéria, Coworking, Bibliothèque)/ 46 rue Schelcher	CCH-NLG	150 000 € 100 000 €
35	Coworking et logement durable: réhabilitation de bâtiments vétustes/ offrir un lieu d'accueil aux croisiéristes et des logements confortables visant les énergies propres	Sara KOUYATE	442 200,00 €
36	Création d'un supermarché coopératif et collaboratif, proposer une alternative en matière d'autonomie alimentaire, promouvoir des produits issus d'une agriculture pérenne , respectueuse des sols, de l'eau et du vivant mais également soutenir les personnes qui cultivent et transforment nos aliments.	ZANMIS A CALBAS	150 000,00 €
37	Rénovation d'une copropriété dégradée - Immeuble Gontrand Sablier	Copropriété Gontrand Sablier	



Répartition des projets abandonnés

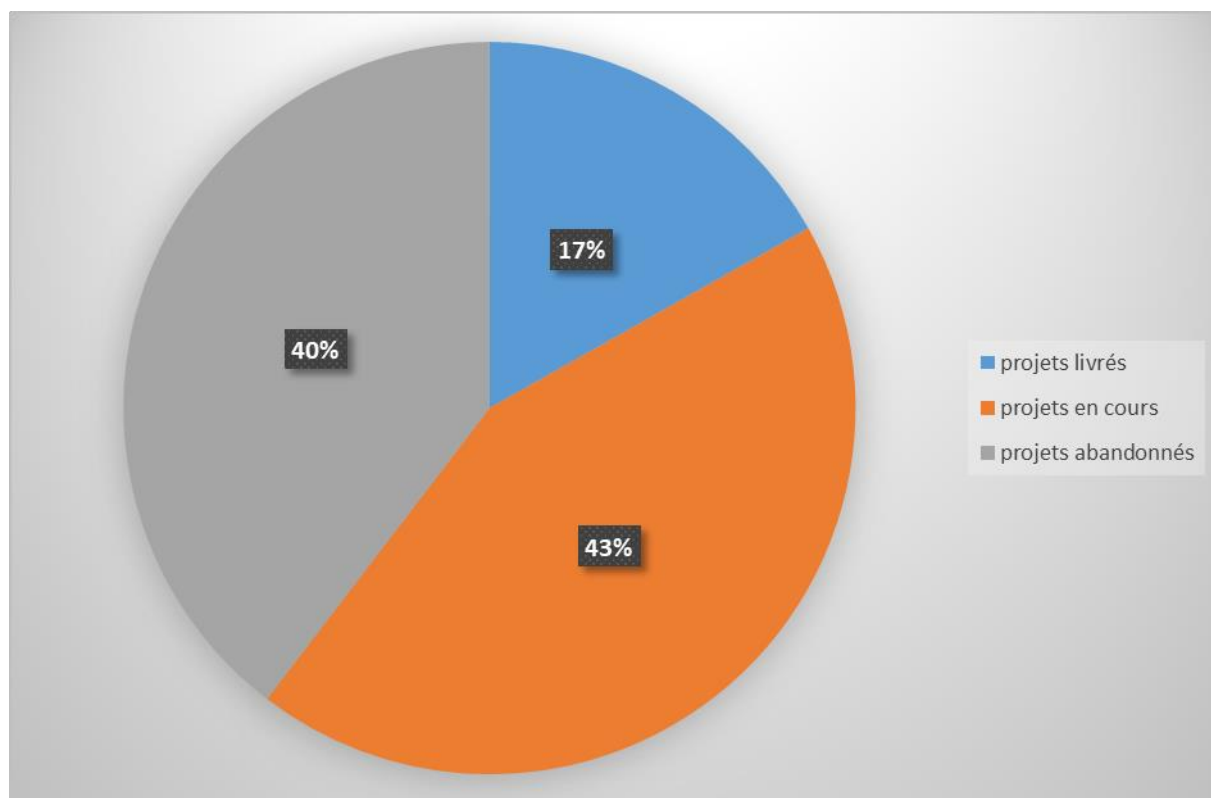
37 projets ont été abandonnés sur les 101 projets inscrits.

Il est à noter que parmi ces projets, plusieurs ont été mal orientés, comme les copropriétés dégradées qui ne sont pas traitées dans le cadre d'ACV mais dans le dispositif des copropriétés dégradées suivi par l'ANAH et Cap Excellence.

Ensuite, il est à relever que plusieurs projets abandonnés font référence à des associations à but non lucratives qui n'ont pas trouvées les aides et financements souhaités dans le dispositif ACV. Au même titre, que les projets liés au développement économique.

De plus, les projets abandonnés liés à l'habitat concernent certains porteurs de projet non propriétaire, qui n'ont pas souhaité poursuivre compte tenu du contexte difficile pour l'investissement. La question des critères de maturité pour l'inscription au dispositif se pose.

Répartition des projets abandonnés selon les axes opérationnels



Etat d'avancement des projets

Au final, la majorité des projets soit 43%, sont en cours d'avancement, contre 40% des projets qui ont été abandonnés. En additionnant les projets livrés et les projets en cours, il est à noter que le dispositif ACV a réussi à mobiliser et à accompagner plus de la moitié des projets inscrits.

2. Bilan qualitatif du déploiement du programme

Entre 2018 et 2022, la ville avait pour objectif à travers le déploiement du programme ACV, d'activer plusieurs leviers pour redynamiser son centre-ville, notamment :

- La mise en place d'une politique incitative d'un habitat diversifié de qualité,
- La valorisation du patrimoine pointois,
- Le développement de nouvelles activités économiques et commerciales attractives,
- Le renforcement des services publics et de proximité dans le centre-ville,
- L'amélioration du cadre de vie par le retour de la Nature en Ville,
- Le développement d'une mobilité cohérente et propre dans le centre-ville.

En effet, comme préconisé par le dispositif ACV, des actions transversales doivent être menées pour assurer l'attractivité de la Ville, en pensant le cœur de ville à 360°. Pour ce faire, les partenaires institutionnels et les acteurs du territoire ont fortement été mobilisés pour s'assurer d'une intervention coordonnée et efficace dans la Ville.

Cela s'est ainsi traduit sur le terrain, à travers la réalisation de plusieurs opérations emblématiques comme la réhabilitation de maisons de ville à l'architecture créole traditionnelle, ou encore le projet de vélos électriques en libre-service.

La réhabilitation de la maison de ville située aux angles rues Alsace Lorraine et Commandant Mortenol a permis de créer deux logements en loyer conventionné, et un local d'activité. Cela a consisté à réhabiliter : la couverture, le bardage, l'électricité, la plomberie, les menuiseries, et les gardes corps pour un montant de 350 000 euros.

En outre, la réhabilitation de l'immeuble Bob Halley situé à la rue Achille René Boisneuf témoigne aussi de la réussite de ce dispositif. En effet, 6 logements de type T2 ont été mise sur le marché ainsi qu'un local commercial occupé aujourd'hui par un cabinet de dentiste.



Grâce à la collaboration de la Ville avec le partenaire Banque des Territoires, Pointe-à-Pitre a pu bénéficier d'une étude Plan mobilité, d'un montant de 56 760 €. Cela a permis de définir notamment les enjeux en terme de circulation, de stationnement et de la place de la voiture en ville. D'ailleurs, cette étude a conforté la volonté de la Ville de développer des modes de déplacement doux qui s'est illustré notamment par la mise à disposition de vélos électriques.

En résumé, la ville se trouve aujourd'hui dans une nouvelle dynamique. Les porteurs de projets privés souhaitent investir à Pointe-à-Pitre et participer activement à la redynamisation du territoire.

Il est important de noter que malgré les divers facteurs, notamment la capacité de financement des porteurs de projet, et la conjoncture économique et sociale, l'engagement des acteurs locaux est l'un des points positifs à retenir.

Toutefois, des points restent à améliorer pour faciliter le déploiement du programme.

1. La multitude des acteurs rend complexe le suivi financier et opérationnel des projets au quotidien, d'autant que chaque acteur possède des supports de travail différents.

Il est ainsi difficile de centraliser et récupérer les informations d'analyse et d'avancement des projets.

Il est souhaitable, lors de des rencontres techniques de créer **un document de suivi commun et partagé** par tous les partenaires.

Un tableau de bord commun et partagé

2. Les procédures de suivi des dossiers diffèrent selon les partenaires.

Les porteurs de projet attendent du dispositif, des procédures efficaces et fluides pour mieux communiquer sur le suivi de leur dossier, et mieux comprendre l'instruction des dossiers. Il s'agit en effet, **de rendre plus transparent la gestion des dossiers**. Un guide réalisé par les partenaires, pourrait regrouper toutes les étapes clés à accomplir tout le long de l'opération.

Aussi, les attentes des porteurs de projet devront être identifiées afin que la Ville puisse construire une stratégie de développement économique cohérente et adaptée à leurs besoins.

Un guide à remettre aux porteurs de projet

Aussi **la permanence ACV** tenue une fois par mois depuis juin 2023, doit être maintenue pour centraliser les demandes des porteurs de projet, pour réaliser des visites de sites/chantiers entre porteurs de projet et partenaires financiers, et pour mobiliser les services opérationnels de la Ville... Il s'agit en effet de la première étape du dispositif.

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
Mairie de POINTE-A-PITRE
Active & Sportive

La Ville vous accompagne !

Action Cœur de Ville

Un vendredi par mois

Vous avez un projet en centre-ville ?

DÉVELOPPEMENT DURABLE
MOBILITÉ

LOGEMENT
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PERMANENCES

De 9h00 à 13h00
SERVICE URBANISME / Centre d'échange RUDDY NITHILA
Boulevard Légitimus

INFOS AU 0690 63 89 36

PLANNING

JUN - 23/06/2023	OCTOBRE - 06/10/2023
JUILLET - 28/07/2023	NOVEMBRE - 10/11/2023
SEPTEMBRE - 08/09/2023	DECEMBRE - 01/12/2023

PRÉFET DE LA RÉGION GUADALOUPE | Direction de l'investissement, de l'urbanisme et du logement | BANQUE des TERRITOIRES | cap excellence | ActionLogement

RETROUVEZ LA VILLE DE POINTE-A-PITRE SUR ET SUR LE www.pointeapitre.fr

Permanences Action Cœur de Ville

3. Les porteurs de projets issus de l'axe développement économiques et les projets associatifs n'ont pas de partenaires financiers privilégiés au même titre que les projets liés à l'habitat.

Compte-tenu du rôle important du développement économique et de la mise en valeur du patrimoine dans l'attractivité du territoire, il faudrait davantage identifier les partenaires qui pourraient accompagner les projets de l'Axe 2 et l'axe 4. **Un répertoire des partenaires à mobiliser, classé par axe opérationnel** pourrait faciliter les aides à mobiliser.

De plus, la permanence ACV sera renforcée par la présence des partenaires ce qui confortera les connexions entre acteurs du programme.

Répertoire des partenaires, classés par axe opérationnel

4. Le dispositif Action Cœur de Ville n'est pas suffisamment connu du grand public. En effet, l'objectif étant d'offrir au maximum de personnes l'opportunité de pouvoir investir à Pointe-à-Pitre, et participer ainsi au développement du territoire.

Pour ce faire, **un plan de communication cohérent et commun par tous les partenaires dédiés au programme ACV** pourrait susciter l'adhésion de nouveaux porteurs de projet.

Une approche stratégique des contenus à communiquer est nécessaire pour mieux impliquer les porteurs de projets et les acteurs du territoire. Il est à noter cependant, la participation de la cheffe de projet ACV à une émission TV, la diffusion récurrente de la vidéo explicative du dispositif sur les réseaux sociaux de la Ville et de la DEAL.

Aussi, **les projets livrés dans le cadre du dispositif ACV 2018-2022, bénéficieront d'une communication particulière.** Cela mettra en avant les projets réalisés avec succès et la légitimité des opérations.

Stratégie de communication

5. De plus, les porteurs de projet souhaitent éviter l'isolement pendant tout le cheminement de réalisation du projet. La procédure est longue, entre l'adhésion au dispositif ACV et l'achèvement du projet.

La Ville devrait provoquer et organiser des rencontres entre porteurs de projets. Il s'agirait de créer **les assises d'ACV**. Autrement dit, un temps d'échanges, une fois par an, serait organisé pour échanger sur leurs expériences du programme, leur astuces et conseils pour créer des opportunités de projet...

Assise d'Action Cœur de Ville

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2023
Publication : 20/12/2023



DOC

Annexe 2 : Liste et détails des fiches-action qui composent le plan d'action

60 projets sont à considérer dans le nouveau dispositif ACV 2023-2026, à savoir :

- 39 projets en cours,
- 8 projets en cours financés,
- 13 futurs projets.

Il est à noter que la liste des projets composant le plan d'action est loin d'être exhaustive. En effet, ACV étant un programme vivant et évolutif notamment grâce aux moyens de communication déployés, d'autres projets non-inscrits pourraient voir le jour avant 2026.

DOCUMENT DE TRAVAIL

FUTURS PROJETS ACV

Titre du projet 1	Réhabilitation de l'immeuble Monnerville pour l'installation du siège du CROAG (rue Achille René Boisneuf)
Type du projet	Réhabilitation
Axe de rattachement	<p>Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré</p> <p>Axe 4 – Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager</p> <p>Axe 5 – Constituer un socle de services dans chaque ville</p>
Date de signature	
Description générale	Création d'un espace dédié à l'ordre des architectes de Guadeloupe qui permettra d'offrir une gamme complète de services aux architectes et aux membres de la communauté du bâtiment
Objectifs	<p>Créer une offre de service : s'ouvrir au public, développer la formation continue des architectes et des métiers de la maîtrise d'oeuvre</p> <p>Donner de la visibilité à la profession d'architecte</p> <p>Réhabiliter un bâtiment avec une valeur architecturale (maison bourgeoise RDC, R+1, R+2, Combles)</p> <p>Créer de l'attractivité dans le centre-ville</p>
Maitre d'ouvrage	CROAG
Partenaires locaux	CROAG/VILLE/ACTION LOGEMENT/BANQUE DES TERRITOIRES (intervention éventuelle en fonds propres)
Coût total	Etudes en cours

Financements prévisionnels	Etudes en cours
Date de lancement	2023
Date de livraison	2024
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	<p>Critères d'évaluation retenus : l'offre commerciale est attractive et diversifiée, l'installation de nouveaux commerçants est facilitée</p> <p>Indicateurs d'évaluation : nombre d'évènements économique et commercial, évolution du nombre et typologie des commerces installés depuis moins de 2 ans, nombre de prêts accordés à des indépendants et répartition des prêts par activité</p> <p>Critères d'évaluation retenus : l'offre d'équipements publics augmente et est pérennisée, de nouveaux lieux culturels sont intégrés en centre-ville</p> <p>Indicateurs d'évaluation : fréquence des animations culturelles, évolution du taux d'équipements publics implantés en centre-ville</p> <p>Critères d'évaluation retenus : l'animation du centre-ville est favorisée, le centre-ville est mis en valeur</p> <p>Indicateurs d'évaluation : nombre de sites patrimoniaux ouverts au public, nombre et fréquence des animations patrimoniales réalisées , nombre de chantiers en cours ou finalisés</p>

COMMUNES	MAITRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4

Titre du projet 2	Réhabilitation d'un bâti pour l'installation d'une boutique/espace de dégustation de produits locaux (AH 325 – rue Abbé Grégoire)
Type du projet	Réhabilitation
Axe de rattachement	Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré Axe 5 – Constituer un socle de services dans chaque ville
Date de signature	
Description générale	Création d'une boutique et d'un espace dégustation
Objectifs	Créer une offre de service notamment aux touristes des croisières Créer de l'attractivité dans le centre-ville
Maitre d'ouvrage	HARRY Judith
Partenaires locaux	BANQUE DES TERRITOIRES (sous réserve de sollicitation du porteur de projet et de la validité de son comté d'engagement) /VILLE/ACTION LOGEMENT
Coût total	Etudes en cours
Financements prévisionnels	Etudes en cours
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025

Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	<p>Critères d'évaluation retenus : l'offre commerciale est attractive et diversifiée, l'installation de nouveaux commerçants est facilitée</p> <p>Indicateurs d'évaluation : nombre d'évènements économique et commercial, évolution du nombre et typologie des commerces installés depuis moins de 2 ans, nombre de prêts accordés à des indépendants et répartition des prêts par activité</p>

Signatures

COMMUNES	MAITRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
-----------------	-----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Titre du projet 3	Réhabilitation d'un immeuble pour la création de logements (AI 57/56 Jean Jaurès)
Type du projet	Réhabilitation pour création de logements
Axe de rattachement	Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	
Description générale	Réhabilitation de logements pour mise en location
Objectifs	Proposer une offre diversifiée de logements Réduire le nombre de logements insalubres
Maitre d'ouvrage	MAROUDIN Valérie
Partenaires locaux	ANAH/VILLE/ACTION LOGEMENT
Coût total	Etudes en cours
Financements prévisionnels	Etudes en cours
Date de lancement	2023
Date de livraison	2024
Indicateurs d'avancement	

Indicateurs de résultat	<p>Critères d'évaluation retenus : l'offre de logements est diversifiée, le nombre de logements insalubres est réduit</p> <p>Indicateurs d'évaluation : nombre de logements, nombre de logements réhabilités, nombre de logements subventionnés, taux et évolution de la vacance de logement, travaux réalisés</p>
--------------------------------	--

Signatures

COMMUNES	MAITRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
-----------------	-----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Titre du projet 4	Réhabilitation de 2 logements/installation d'un espace de co-working (2 place de l'Eglise)
Type du projet	Réhabilitation pour création de logements
Axe de rattachement	<p>Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville</p> <p>Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré</p> <p>Axe 4 – Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager</p> <p>Axe 5 – Constituer un socle de services dans chaque ville</p>
Date de signature	
Description générale	Réhabilitation de logements et création de commerces
Objectifs	<p>Proposer une offre diversifiée de logements</p> <p>Réduire le nombre de logements insalubres</p> <p>Créer de l'attractivité dans le centre-ville</p> <p>Proposer une offre de services innovants</p> <p>Mettre en valeur les formes urbaines</p> <p>Fournir l'accès aux services</p>
Maitre d'ouvrage	LEGUIER Josué
Partenaires locaux	ANAH/VILLE/ACTION LOGEMENT
Coût total	Etudes en cours

Financements prévisionnels	Etudes en cours
Date de lancement	2023
Date de livraison	2024
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	<p>Critères d'évaluation retenus : l'offre de logements est diversifiée, le nombre de logements insalubres est réduit</p> <p>Indicateurs d'évaluation : nombre de logements, nombre de logements réhabilités, nombre de logements subventionnés, taux et évolution de la vacance de logement, travaux réalisés</p> <p>Critères d'évaluation retenus : l'offre commerciale est attractive et diversifiée, l'installation de nouveaux commerçants est facilitée</p> <p>Indicateurs d'évaluation : nombre d'évènements économique et commercial, évolution du nombre et typologie des commerces installés depuis moins de 5 ans, nombre de prêts accordés à des indépendants et répartition des prêts par activité</p> <p>Fréquence des animations culturelles, évolution du taux d'équipements publics</p>

Signature

COMMUNES	MAITRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
-----------------	-------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Titre du projet 5	Réhabilitation d'un immeuble en commerces/logement (25 rue Jean Jaurès)
Type du projet	Réhabilitation
Axe de rattachement	Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré Axe 5 – Constituer un socle de services dans chaque ville
Date de signature	
Description générale	Réhabilitation de logements et création de commerces
Objectifs	Proposer une offre diversifiée de logements Réduire le nombre de logements insalubres Créer de l'attractivité dans le centre-ville Proposer une offre de services innovants
Maitre d'ouvrage	CARIEN Harold
Partenaires locaux	ANAH/VILLE/ACTION LOGEMENT/BANQUE DES TERRITOIRES (sous réserve de la sollicitation par le porteur de projet et de la validation de son intervention par son comité d'engagement)

Coût total	Etudes en cours (550 000 euros...)
Financements prévisionnels	Etudes en cours
Date de lancement	2023
Date de livraison	2024
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	<p>Critères d'évaluation retenus : l'offre de logements est diversifiée, le nombre de logements insalubres est réduit</p> <p>Indicateurs d'évaluation : nombre de logements, nombre de logements réhabilités, nombre de logements subventionnés, taux et évolution de la vacance de logement, travaux réalisés</p> <p>Critères d'évaluation retenus : l'offre commerciale est attractive et diversifiée, l'installation de nouveaux commerçants est facilitée</p> <p>Indicateurs d'évaluation : nombre d'évènements économique et commercial, évolution du nombre et typologie des commerces installés depuis moins de</p> <p>Ans, nombre de prêts accordés à des indépendants et répartition des prêts par activité</p>

Signatures

COMMUNES	MAITRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
-----------------	-----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Titre du projet 6	Le Panoramique (Boulevard Faidherbe)
Type du projet	Réhabilitation de l'ancien bâtiment de la CGSS pour création de logements, commerces, services
Axe de rattachement	<p>Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville</p> <p>Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré</p> <p>Axe 5 – Constituer un socle de services dans chaque ville</p>
Date de signature	
Description générale	Réhabilitation de 130 logements et création de 51 commerces et de 2 restaurants
Objectifs	<p>Proposer une offre diversifiée de logements</p> <p>Réduire le nombre de logements insalubres</p> <p>Créer de l'attractivité économique, touristique dans le centre-ville</p> <p>Proposer une offre de services innovants</p> <p>Promouvoir la culture locale</p>
Maitre d'ouvrage	Groupe MOLINARD
Partenaires locaux	ANAH/VILLE/ACTION LOGEMENT/BANQUE DES TERRITOIRES (sous réserve de validation par son comité d'engagement compétent)
Coût total	Etudes en cours 35-45 000 000

Financements prévisionnels	Etudes en cours
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	<p>Critères d'évaluation retenus : l'offre de logements est diversifiée, le nombre de logements insalubres est réduit</p> <p>Indicateurs d'évaluation : nombre de logements, nombre de logements réhabilités, nombre de logements subventionnés, taux et évolution de la vacance de logement, travaux réalisés</p> <p>Critères d'évaluation retenus : l'offre commerciale est attractive et diversifiée, l'installation de nouveaux commerçants est facilitée</p> <p>Indicateurs d'évaluation : nombre d'évènements économique et commercial, évolution du nombre et typologie des commerces installés depuis moins de</p> <p>Ans, nombre de prêts accordés à des indépendants et répartition des prêts par activité</p> <p>Fréquence des animations culturelles</p>

Signatures

COMMUNES	MAITRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
-----------------	-------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Titre du projet 7	Installation d'une boutique, d'un atelier de cuisine, d'un logement (place du marché central 28 rue Saint John Perse AK 44)
Type du projet	Réhabilitation d'un immeuble
Axe de rattachement	Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	Réhabilitation d'un logement au 3^{ème} étage, transformation de 2 logements en bureaux atelier de cuisine au 2^{ème} et 1^{er} étage ; installation d'une boutique au RDC
Objectifs	Réduire le nombre de logements insalubres Créer de l'attractivité économique, touristique dans le centre-ville Proposer une offre de services innovants Promouvoir la culture locale
Maitre d'ouvrage	Fidel BAHIJA et Fabienne YOUYOUTTE
Partenaires locaux	VILLE/BANQUE DES TERRITOIRES (sous réserve de la sollicitation du porteur de projet et de la validation interne du comité d'engagement de la Banque des Territoires)
Coût total	Etudes en cours
Financements prévisionnels	Etudes en cours
Date de lancement	2024

Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	<p>Critères d'évaluation retenus : l'offre commerciale est attractive et diversifiée, l'installation de nouveaux commerçants est facilitée</p> <p>Indicateurs d'évaluation : nombre d'évènements économique et commercial, évolution du nombre et typologie des commerces installés depuis moins de</p> <p>Ans, nombre de prêts accordés à des indépendants et répartition des prêts par activité</p>

Signatures

COMMUNES	MAITRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
-----------------	-----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Titre du projet 8	Réhabilitation d'un immeuble et créations de logements (92 rue Frébault)
Type du projet	Réhabilitation d'un immeuble
Axe de rattachement	Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	Visite à programmer
Objectifs	Réduire le nombre de logements insalubres
Maitre d'ouvrage	JOLINA Georges
Partenaires locaux	ANAH/VILLE//BANQUE DES TERRITOIRES (sous réserve de la sollicitation du porteur de projet et de la validation interne du comité d'engagement de la Banque des Territoires)
Coût total	Etudes en cours
Financements prévisionnels	Etudes en cours
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025

Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	Critères d'évaluation retenus : l'offre commerciale est attractive et diversifiée, l'installation de nouveaux commerçants est facilitée

Signatures

COMMUNES	MAITRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
-----------------	-----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Titre du projet 9	Installation d'activités culturelles au Green Hostel (Parcelle AK 171 – 8 quai Lardennoy)
Type du projet	Réhabilitation du rez-de-chaussée de l'auberge de jeunesse, Green Hostel
Axe de rattachement	Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré Axe 5 – Constituer un socle de services dans chaque ville
Date de signature	
Description générale	Ce projet s'inscrit dans la continuité des services proposés par l'auberge de jeunesse. Au-delà, du volet hébergement, l'auberge souhaite stimuler la vie culturelle locale, mettre en valeur les artistes de la Ville, proposer des activités aux touristes.... Il s'agit d'un investissement significatif qui contribue à enrichir l'expérience des visiteurs et à renforcer l'identité culturelle de la ville, tout en ayant des retombées économiques positives.
Objectifs	Créer de l'attractivité économique, touristique dans le centre-ville Proposer une offre de services innovants Promouvoir la culture locale
Maitre d'ouvrage	Green Hostel - Xavier SAMBAR
Partenaires locaux	VILLE//BANQUE DES TERRITOIRES (sous réserve de la sollicitation du porteur de projet et de la validation interne du comité d'engagement de la Banque des Territoires)
Coût total	100000

Financements prévisionnels	
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	<p>Critères d'évaluation retenus : l'offre commerciale est attractive et diversifiée, l'installation de nouveaux commerçants est facilitée</p> <p>Indicateurs d'évaluation : nombre d'évènements économique et commercial, évolution du nombre et typologie des commerces installés depuis moins de</p> <p>Ans, nombre de prêts accordés à des indépendants et répartition des prêts par activité</p>

Signatures

COMMUNES	MAITRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
-----------------	-----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Titre du projet 10	Étude Urbaine Quartier HOTEL DE VILLE
Type du projet	Etude
Axe de rattachement	Axe 1 à 6
Date de signature	
Description générale	L'objectif principal de cette étude urbaine est de définir des stratégies et des solutions pour améliorer la qualité de vie, la durabilité, et le développement du quartier, en prenant en compte les besoins et les préoccupations des pointois.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser l'état actuel du quartier : infrastructures, usage du sol, mobilité... - Identifier et reconquérir les friches urbaines et commerciales - Consulter et faire participer les habitants et usagers du quartier pour recueillir leurs besoins et idées - Identifier les opportunités de développement durable, d'amélioration de l'environnement urbain et de renforcement de la cohésion sociale - Elaborer des scénarios pour l'aménagement du futur quartier en tenant compte des projets en cours
Maitre d'ouvrage	Ville de Pointe-à-Pitre
Partenaires locaux	VILLE/PARTENAIRES ACV
Coût total	100 000

Financements prévisionnels	
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	Critères d'évaluation retenus : amélioration de la qualité de vie, développement d'infrastructures durables et respectueuses de l'environnement, augmentation de l'attractivité du quartier, renforcement de la cohésion sociale et de la participation citoyenne

Signatures

COMMUNES	MAITRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
-----------------	-----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Titre du projet 11	Étude Urbaine Quartier DUBOUCHAGE
Type du projet	Etude
Axe de rattachement	Axe 1 à 6
Date de signature	
Description générale	L'objectif principal de cette étude urbaine est de définir des stratégies et des solutions pour améliorer la qualité de vie, la durabilité, et le développement du quartier, en prenant en compte les besoins et les préoccupations des pointois.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser l'état actuel du quartier : infrastructures, usage du sol, mobilité... - Identifier et reconquérir les friches urbaines et commerciales - Consulter et faire participer les habitants et usagers du quartier pour recueillir leurs besoins et idées - Identifier les opportunités de développement durable, d'amélioration de l'environnement urbain et de renforcement de la cohésion sociale - Elaborer des scénarios pour l'aménagement du futur quartier en tenant compte des projets en cours
Maitre d'ouvrage	Ville de Pointe-à-Pitre
Partenaires locaux	VILLE/PARTENAIRES ACV
Coût total	100 000
Financements prévisionnels	

Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	Critères d'évaluation retenus : amélioration de la qualité de vie, développement d'infrastructures durables et respectueuses de l'environnement, augmentation de l'attractivité du quartier, renforcement de la cohésion sociale et de la participation citoyenne

Signatures

COMMUNES	MAITRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
-----------------	-----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Titre du projet 12	Mise à jour de l'adressage communale
Type du projet	Etude
Axe de rattachement	Axe 1 à 6
Date de signature	
Description générale	L'objectif est la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune et des bâtis. Il s'agit d'un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services (secours, fournisseurs d'énergie, gestion des déchets, collecte des taxes...).
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à la dénomination de l'ensemble des voies : publiques, privées ouvertes à la circulation générales, privées - Numéroté tous les bâtiments présents sur le territoire communal <p>Audit existant, création de la Base Adresse Locale de la Ville, projet d'adressage avec la saisie des nouvelles voies et numération des bâtis</p>
Maitre d'ouvrage	Ville de Pointe-à-Pitre
Partenaires locaux	VILLE/PARTENAIRES ACV
Coût total	40 000
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025

Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	Critères d'évaluation retenus : localisation des bâtis, norme de l'adresse respectée, Base Adresse Nationale respectée

Signatures

COMMUNES	MAITRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
-----------------	-----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

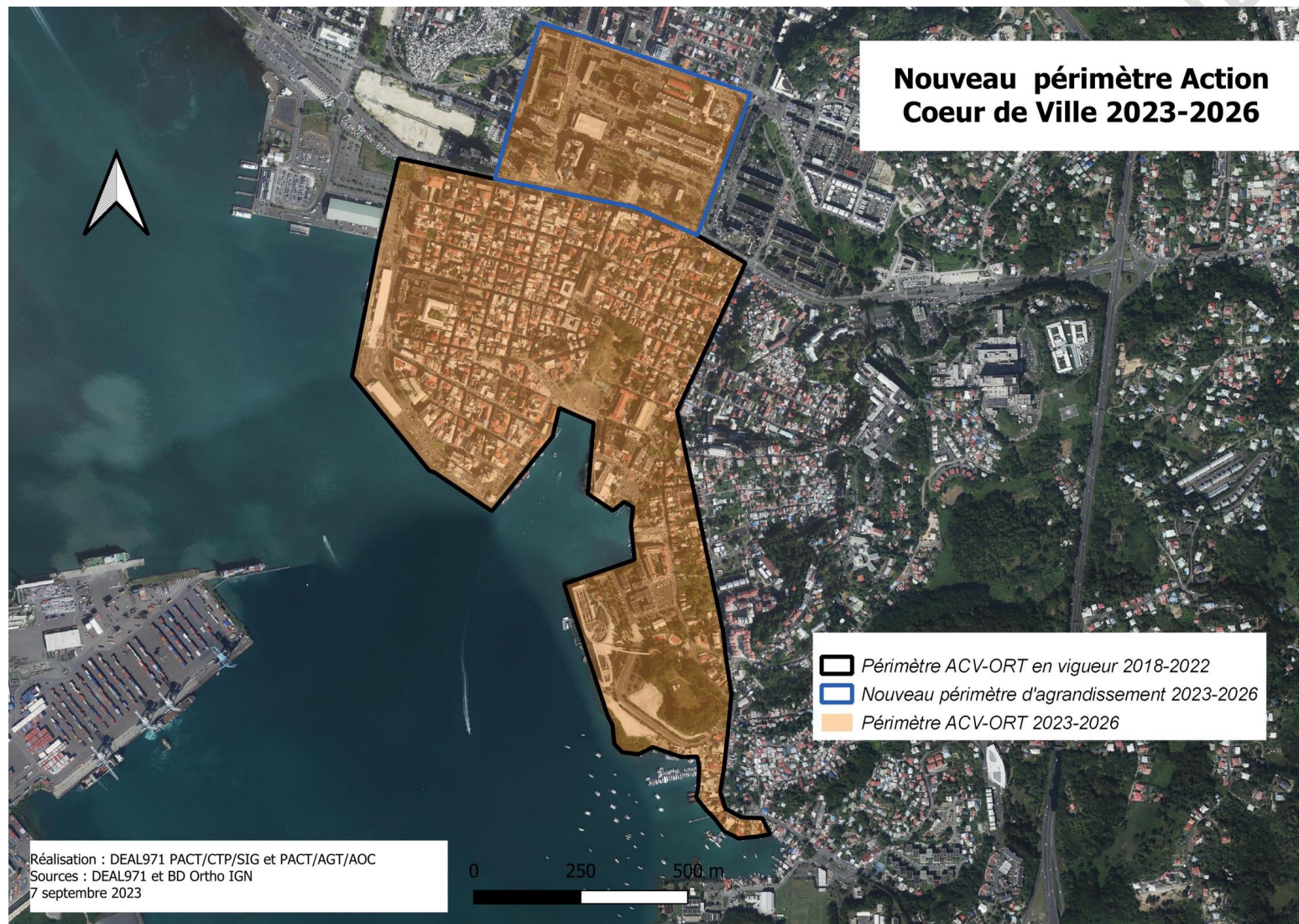
Titre du projet 13	Réhabilitation des fontaines de la Ville
Type du projet	Etude
Axe de rattachement	Axe 4
Date de signature	
Description générale	L'objectif est de restaurer les fontaines de la Ville, affectées par les intempéries, la pollution, le temps et les dégradations volontaires.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Remise en état des fontaines (Place de la Victoire, Hôtel de Ville, Marché central) - Réfection de l'étanchéité des bassins
Maitre d'ouvrage	Ville de Pointe-à-Pitre
Partenaires locaux	VILLE/PARTENAIRES ACV
Coût total	400 000
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	

Signatures

COMMUNES	MAITRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
-----------------	-----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

DOCUMENT DE TRAVAIL

Annexe 3 : Périmètre d'intervention des projets



60 PROJETS ACTION CŒUR DE VILLE 2

N°	Titre du projet	Maître d'ouvrage	N° Fiche action	Coût total (TTC)
1	Réhabilitation d'une maison de ville: maison d'angle R+2, en béton et bois 18 rue Dubouchage	SCI ALLISSA	1	119 033,46 €
2	Restructuration / rénovation du centre d'échanges Ruddy Nithila qui doit retrouver sa vocation 1ère: incarner le fleuron du renouveau, et maintenir le lien entre l'ancienne ville et la nouvelle	SDC Centre d'échanges	8	600 000,00 €
3	Espace d'expo-vente : création d'une boutique de l'artisanat, ou seront commercialisés les créations et productions de professionnels de l'artisanat.	CMAR	13	500 000,00 €
4	Train de ville: facilitation d'une mobilité intra-urbaine pointoise des touristes et des résidents à travers un mode de transport collectif de proximité propre et silencieux/ désengorgement de la circulation automobile/ amélioration des connexions entre les lignes de transports collectifs convergeants à PAP	STEP	14	380 000,00 €
5	Réhabilitation et restauration d'une habitation, 30 rue Denfer dans son ensemble en conservant la façade existante sans modification.	SCI VALTEK	15	255 250,00 €
6	Production de 15 logements/commerces et parking en accession à la propriété (angle rues Champy et quai Foulon)	SP HLM	16	4 000 000,00 €
7	Production de 26 logements/commerces et parking en accession à la propriété (angle rue Shoelcher et quai Lesceps)	SP HLM	17	6 000 000,00 €
8	Production de 25 logements/commerces et parking en accession à la propriété (angle rues Jean-Jaurès, Abbé Grégoire et Nassau)	SP HLM	18	6 000 000,00 €
9	Production de 3 logements locatifs + 1 commerce (angle rues Jean-Jaurès, Abbé Grégoire)	SP HLM	19	600 000,00 €
10	Démolition et reconstruction d'un immeuble présentant un danger important d'effondrement. Construction d'un immeuble avec RDC commercial et 3 niveaux de logements	Georges TORBAY	20	1 400 000,00 €

11	Construction d'une résidence de 30 logements en accession à la propriété	ICADE PROMOTION	21	4 800 000,00 €
12	Revitalisation du centre-ville ZAE: faire des espaces partagés en donnant plus de place aux circulations piétonnes	CAP EXCELLENCE	29	4 500 000,00 €
13	Aménagement de l'entrée de ville Nord-Ouest Quai Lefbvre/bvd Cahnzy: rendre le centre-ville plus accessible, attractif/apporter de la qualité paysagère et urbanistique au site	CAP EXCELLENCE	30	3 500 000,00 €
14	Construction d'une résidence de 34 logements PLS + 8 commerces/Quartier de Darboussier	SIKOA	32	6 800 000,00 €
15	Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage: mise en cohérence des projets/ pilotage coordination et concertation	Ville de Pointe-à-Pitre	34	150 000,00 €
16	Développer les espaces terrestres à vocation commerciale de la Darse de PAP et dynamiser le front de mer par l'implantation de diverses activités, à vocation économique/ augmenter l'attrait et la sécurité, pour les résidents comme pour les visiteurs, de la fréquentation de ces lieux/créer des programmes de services/activités de qualité servant aux croisiéristes, aux touristes et aux guadeloupéens.	GPMG	37	10 000 000,00 €
17	Insertion de Karukera Bay dans la trame urbaine de PAP: reconfiguration du front de mer qui s'ouvre vers la ville/modernisation des infrastructures portuaires/développement économique du front de mer/L'accueil des croisiéristes amélioré par un développement de l'offre/développement de la croisière au profit de tout le territoire	GPMG	38	10 000 000,00 €
18	Améliorer l'interface ville-port : tisser des liens forts entre le Port et la Ville/qualifier les espaces publics/l'accueil des croisiéristes amélioré par un développement de l'offre/sécuriser les espaces/développement de la croisière/faciliter l'accès au front de mer à tous en ouvrant des cheminements piétonniers vers les quais de Pointe-à-Pitre	GPMG	39	2 750 000,00 €
19	Réhabilitation d'un chantier à l'abandon: création d'une activité en liaison avec le tribunal au RDC/logements T2 à T4 dans les étages/ 7 rue Gambetta	SCI COFINDOR	46	732 000,00 €
20	Etude de programmation et de faisabilité urbaine portant sur l'évolution de la disponibilité foncière: analyser et proposer des solutions à l'évolution au regard des mutations urbaines ainsi que de l'évolution des espaces publics concernés ; anticiper les besoins sur tous les aspects fonctionnels de la Ville (réseaux, stationnement, circulation, etc).	Ville de Pointe-à-Pitre	57	75 000,00 €

21	Etude foncière et programmation urbaine des Dents creuses: réalisation d'un programme opérationnel sur les espaces identifiés préalablement ; programme d'occupation de ces espaces en éphémère et durable.	Ville de Pointe-à-Pitre	58	100 000,00 €
22	Dispositif de sécurisation du centre-ville "Pointois Vigilant": renforcer l'attractivité économique et touristique de la ville et du territoire, dynamiser l'attractivité économique, améliorer le cadre de vie des habitants, renforcer la cohésion sociale et urbaine.	Ville de Pointe-à-Pitre	60	40 000,00 €
23	Dispositif d'intervention sur l'habitat privé dégradé: résorber l'habitat insalubre, indigne et dégradé dans le centre-ville ; développer une offre de logements privés et intermédiaires de qualité ; préserver le patrimoine ; mobiliser les fonds ANAH	Ville de Pointe-à-Pitre	61	150 000 €/ an
24	Ciné théâtre La Renaissance/ Etudes préalables à la rénovation et reconversion en centre culturel et cinématographique de l'ex cinéma: sauvegarder le patrimoine; redynamiser la place centrale de Pointe-à-Pitre ; proposer des espaces et des services de qualité ; contribuer à créer du lien social; augmenter l'attrait touristique de la Place de la Victoire.	CAP EXCELLENCE	62	500 000,00 €
25	Réhabilitation de la Maison Marie-Galante: réhabiliter la construction patrimoniale, aujourd'hui à l'abandon, pour la préserver et la mettre en valeur, particulièrement sa façade et sa terrasse, donnant sur la Place de la Victoire, réaliser des logements à destination des jeunes travailleurs, aménager en rez-de-chaussée un local commercial, destiné à abriter une activité de vente des produits du terroir marie-galantais et de promotion de Marie-Galante.	CCMG	72	2 750 000,00 €
26	Réalisation esplanade: objectif est de détruire l'ancien bâtiment des Affaires Maritimes pour créer une place à vocation économique, culturelle et énergétique	CAP EXCELLENCE	73	8 000 000,00 €
27	Extension du marché central: objectif est d'augmenter la capacité du Marché Central ainsi que son attractivité touristique	Ville de Pointe-à-Pitre	74	750 000,00 €
28	Eclairage public et mise en valeur du patrimoine: objectif est de créer un pont lumineux afin de mettre en lumière la singularité de ce lieu. Il y aura donc une animation lumineuse sur le plan d'eau et permettra de créer une animation sur le plan d'eau de la Darse	CAP EXCELLENCE	75	1 000 000,00 €
29	Quartier d'affaire tribunal: créer un espace fonctionnel et moderne proposant qualité esthétique et paysagère, circulation véhicule et piétonne apaisée. Un espace offrant aux usagers commodités, services, commerces et lieux de restauration que l'on peut attendre dans un secteur dédié en priorité au tertiaire, recevant beaucoup de visiteurs et situé dans le centre-ville	EPF	76	5 790 000,00 €
30	Elaboration d'une charte pour définir l'ambiance urbaine et paysagère générale, les axes d'implication des différents acteurs du territoire concernant la qualité environnementale et la transition énergétique, projetée au sein du périmètre opérationnel au coeur de ville.	Ville de Pointe-à-Pitre	77	150 000,00 €

31	Aménagement du secteur de Dubouchage: nouvelle échelle de la Darse de Pointe-à-Pitre suite à la création du remblai de liaison a fait fusionner la darse Dubouchage et la darse Place de la Victoire en une seule darse plus vaste, avec la mise en exergue de ses deux "vigies", le Centre St John Perse et le Memorial ACTE.	Ville de Pointe-à-Pitre	78	150 000,00 €
32	Rendre la ville attractive de jour comme de nuit: adhésion a une charte, rénovation des maisons, formation des hôtes et des commerçants, fleurissement et autres discipline lie à l'accueil	AMMEEA	80	190 000,00 €
33	Plan stratégique commercial: état des lieux et pistes d'amélioration et les stratégies d'intervention par l'analyse des atouts et faiblesses de l'environnement commercial, de l'accessibilité, de la qualité des points de vente ou encore de la typologie des commerces à implanter et de la possibilité de créer des rues à thèmes.	CAP EXCELLENCE	81	40 000,00 €
34	Définition et mise en place de l'outil juridique le mieux adapté à la situation de Pointe-à-Pitre et à ses objectifs : identification des actions à mener, d'un modèle économique viable, des différents partenaires et investisseurs	Ville de Pointe-à-Pitre	84	30 000,00 €
35	Réhabilitation d'un immeuble (14 logements) et un commerce RDC	SCI GN2	86	2 200 000,00 €
36	Réhabilitation et extension d'un immeuble d'habitation et commerce	SCI LESROUS	87	1 707 615,00 €
37	Réhabilitation d'un immeuble : 4 logements et 2 commerces RDC	SCI DONZE	88	393 567,00 €
38	Promenade verte et bleue: favoriser la nature urbaine grâce aux cheminements reliant les différents espaces remarquables des 4 communes de l'agglomération. Elle permettra également la desserte et la traversée des quartiers prioritaires de la Ville.	CAP EXCELLENCE	93	
39	Définition de la stratégie d'adaptation de la Ville à la hausse prévisible du niveau de la mer	Ville de Pointe-à-Pitre	94	
40	Opération de requalification de la ZAE de Bergevin 1 et 2: attirer de nouvelles entreprises mais également de renforcer le dynamisme de celles déjà installées dans le secteur	CAP EXCELLENCE	95	
41	Circuit sportif et ludique	Ville de Pointe-à-Pitre	96	
42	Plan propreté urbaine: réaliser un audit des pratiques actuelles, recenser le patrimoine à entretenir et construire une base de données cartographique, définir les besoins et faire des préconisations et accompagner dans le cadre de la réalisation d'un plan de communication	Ville de Pointe-à-Pitre	97	
43	Aménagement d'un nouveau commissariat de Police Municipal: constituer un véritable pôle de sécurité efficace et adapté, notamment aux spécificités du centre ville.	Ville de Pointe-à-Pitre	99	
44	Plan de plantation et d'embellissement: améliorer l'image de la ville, améliorer le cadre de vie des habitants, créer des espaces de fraîcheur et de convivialité, encourager la biodiversité au plus près des zones denses d'habitat	Ville de Pointe-à-Pitre	100	

45	Plan de numérisation des commerces pour accompagner les entreprises du territoire dans leur parcours de numérisation et de transition numérique	Ville de Pointe-à-Pitre		- €
46	Réhabilitation d'un immeuble 39 bis rue Frébault	POINT 54	4	3 000 000,00 €
47	Aménagement de la Place de la Victoire/Traitement urbain et paysager	Ville de Pointe-à-Pitre		2 000 000,00 €
48	Réhabilitation de l'immeuble Monnerville pour l'installation du siège du CROAG	CROAG		- €
49	Réhabilitation d'un bâti pour l'installation d'une boutique/espace de dégustation de produits locaux	HARRY Judith		- €
50	Réhabilitation d'un immeuble pour la création de logements	MARODIN Valérie		- €
51	Réhabilitation de 2 logements/installation d'un espace de co-working	LEGUIER Josué		- €
52	Réhabilitation d'un immeuble en commerces/logement	CARIEN Harold		- €
53	Le Panoramique	Groupe MOLINARD		- €
54	Installation d'une boutique, d'un atelier de cuisine, d'un logement	AHIJA Fidel/YOUYOUTTE Fabien		- €
55	Réhabilitation d'un immeuble	JOLINA Georges		- €
56	Installation d'activités culturelles au Green Hostel	Green Hostel Xavier SAMBAR		- €
57	Etude urbaine quartier Hôtel de Ville	Ville de Pointe-à-Pitre		100 000,00 €
58	Etude urbaine quartier Dubouchage	Ville de Pointe-à-Pitre		100 000,00 €
59	Mise à jour de l'adressage communale	Ville de Pointe-à-Pitre		40 000,00 €
60	Réhabilitation des fontaines de la Ville	Ville de Pointe-à-Pitre		400 000,00 €